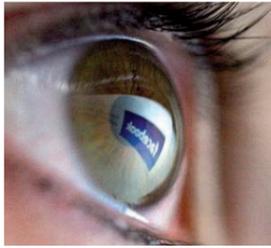


IL OPÉRAIT SOUS COUVERT
D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

■ Un réseau d'avortement «avorté»

Lire en page 5



Ph./D.R.

IL ENGENDRE LA JALOUSIE AU SEIN DES COUPLES

■ Facebook, une nouvelle source de séparation

Lire en page 10

PIRATERIE EN HAUTE MER

Ph./D.R.



UN BATEAU ALGÉRIEN DÉTOURNÉ PAR DES SOMALIENS

Lire page 5

BD KRIM-BELKACEM (ALGER)

Découverte du corps sans vie d'une fillette

Page 8

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1158 Lundi 3 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ASSASSINAT D'UN JEUNE
À BOUDOUAOU

La peine capitale requisse

Page 5

La France durcit les conditions d'octroi des visas

ENCORE

UN

DERAPAGE!



Lire en page 3

Côte d'Ivoire



Gbagbo s'isole mais ne part pas

Page 16

Crise du FLN

Les « redresseurs » préparent une action d'envergure

Page 4

UNE ÉCLIPSE SOLAIRE PARTIELLE ATTENDUE POUR DEMAIN



ATTENTION AUX RAYONS DE SOLEIL

Page 24

Repères 24

personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu, hier à Blida.

2^e

personnalité, parmi les 10 ayant marqué l'année 2010 en Belgique, est le chercheur algérien en nucléaire Aït Abderrahim, directeur du Centre de l'énergie nucléaire (SCK-CEN) de Mol (Belgique)

20 millions

de barils de pétrole sont, environ, consommés chaque jour sur notre planète. Pratiquement toute l'économie moderne en dépend, et la consommation va en augmentant.



La colère de Benbouzid

Boubekeur Benbouzid, ministre de l'Éducation nationale serait rentré dans une colère effroyable après avoir été informé des résultats scolaires jugés catastrophiques obtenus dans certaine wilayas du pays pour le premier trimestre de l'année.

Le ministre a donc décidé de sévir en avertissant les directeurs de l'éducation des conséquences de la persistance d'une telle situation. D'ailleurs comme première initiative Benbouzid a décidé que les 14 wilayas du pays, ayant enregistré de faibles résultats pédagogiques dans les exa-

mens, feront l'objet d'un suivi du ministère de l'Éducation nationale à l'effet d'approfondir le diagnostic et de dégager des "actions de remédiation appropriées". Une attention particulière qui dénotera sans aucun doute des réactions, qui s'annoncent sévères à entre-

L'aveu macabre du Maroc



Le gouvernement marocain reconnaît avoir tué, sous la torture, 353 Sahraouis de la période allant de 1958 à 1992. Cet aveu, bien que rare de la part du régime colonial, a été établi dans le rapport élaboré, récemment, par le Conseil consultatif marocain des droits de l'homme. Le rapport, en question, souligne que les résultats et les listes ne sont, à ce stade, que préliminaires et n'ont pas couvert tous les cas. Ce rapport vient confirmer les chiffres des organisations sahraouis des droits de l'Homme. Celles-ci, rappelons-le, font état de plus de 526 disparus, 151 prisonniers de guerre, sans compter le nombre indéfini encore de victimes des exécutions sommaires. D'autant plus que le rapport du Conseil consultatif marocain des droits de l'Homme ne fait pas mention de plusieurs autres cas de kidnapping de militants sahraouis des droits de l'Homme, et de ceux engagés dans la lutte politique pour la cause sahraouie, depuis le cessez-le-feu proclamé en 1991. En 2005, à titre d'exemple, 15 jeunes Sahraouis ont disparus et leurs familles sont restées sans nouvelles à ce jour.

A vos vitrines !



La direction de Commerce de la wilaya d'Alger aurait décidé de dégager une brigade qui sera investie de la mission de rappeler à l'ordre les commerçants dont la vitrine de magasin ne répondrait pas aux normes requises, particulièrement en termes d'entretien. Au vu du nombre de vitrines délaissées, cette commission semble d'ores et déjà avoir du pain sur la planche...

Les robinets sous surveillance



La Police des eaux, mise en place par le département des Ressources en eau, entrera en activité dans les prochains jours, avon-nous appris de source sûre. Cette police

devra s'atteler à lutter contre le gaspillage. Rappelons que pas moins de 450 postes budgétaires ont été créés dans le cadre de la loi de Finances 2011 pour justement sillonner les villes et lutter contre l'utilisation «intempestive» de cette denrée vitale.

Harraga : mort ou prison, et après ?



La pénalisation du délit d'émigration clandestine, dont la peine peut aller jusqu'à 5 ans de prison, décidée en 2009, a certes réduit ce phénomène sans pour autant y apporter une solution définitive. Un

constat qui s'en veut pour preuve les statistiques rendues publiques régulièrement par les gardes-côte. Face à cette situation le gouvernement serait en passe d'installer une commission interministérielle pour réfléchir à

des mesures encore plus dissuasives. Il y a tout de même lieu de se demander si la mort qui les guettent au large ou encore la prison ne leur font pas peur ? Que faudra-t-il trouver pour décourager les harragas ?

Le record de Moussa

Selon des indiscretions le ministre de l'Habitat Nouredine Moussa ne cesse, depuis quelques temps, de se targuer des réalisations et des exploits enregistrés dans son secteur en termes de distribution de logements, apprend-on. En effet, rien que pour la wilaya d'Alger, plus de 10.000 familles ont été relogées en 2010, selon un bilan non encore officiel. Un nombre record depuis l'Indépendance.

Toutefois nos sources ne précisent pas si le ministre a trouvé une solution pour pallier le problème des émeutes qui se sont multipliées pour obtenir des habitations décentes.



2 fillettes de 11 ans et une de 3 mois sont des triplées !

En Grande-Bretagne, un bébé de trois mois est la soeur jumelle de deux enfants de 11 ans. Pour arriver à cela, l'embryon déjà fécondé est resté congelé durant dix ans. Les jumelles Bethony et Megan, âgées de 11 ans, et leur soeur Ryleigh, née il y a 3 mois, sont en réalité... des triplées ! C'est la drôle de situation à laquelle est confrontée le couple Sheperd, vivant en Grande-Bretagne. La petite dernière a en fait été conçue à la même date que ses grandes soeurs, mais son embryon avait été congelé. Il y a une dizaine d'années, le couple Lisa et Adrian Shepherd tentait en vain d'avoir des enfants. Après avoir suivi différents traitements, la femme s'était adressée à un spécialiste. Ses ovules avaient alors été récoltées et fécondées. Durant cette opération, quatorze embryons ont été fécondés mais seulement deux ont été implantés dans le ventre de Lisa Shepherd. De ces derniers sont nées les deux premières filles.

Dixit



Youcef Yousfi :

«Nous déplorons les actes, que nous estimons gravissimes, reprochés aux responsables de la Sonatrach nous n'avons qu'à laisser la justice faire son travail (...) L'État est déterminé à mener, conformément aux directives du président de la République pour combattre la corruption, une lutte sans merci contre toute pratique illégale.»

UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR LEUR EST EXIGÉE POUR LE VISA

Les commerçants algériens persona non grata en France ?

Pour se rendre en France, nos commerçants doivent s'engager à ne pas demander de titres de séjour en France, ni à bénéficier de prestations sociales ou médicales. Une déclaration sur l'honneur leur est exigée, certifiant leur engagement à ne pas demander ces « privilèges ».

PAR SADEK BELHOCINE

La France impose de nouvelles restrictions pour le visa court séjour en France pour les Algériens. Après les simples citoyens, sont concernés cette fois-ci les commerçants. Pour se rendre en France, nos commerçants doivent s'engager à ne pas demander de titres de séjour en France, ni à bénéficier de prestations sociales ou médicales. Une déclaration sur l'honneur leur est exigée, certifiant leur engagement à ne pas demander ces « privilèges ». Il semble que les autorités algériennes sont dans l'ignorance de cette nouvelle disposition française concernant une frange de la population. Les services du ministère des Affaires étrangères « n'ont été ni informés ni consultés » au sujet de la nouvelle mesure qui obligerait les milieux d'affaires algériens à s'engager à ne pas demander de titre de séjour ni à bénéficier de prestations



Les conditions d'octroi de visas français se font de plus en plus draconiennes.

sociales ou médicales en France, a indiqué, hier, une source proche du ministère reprise par l'APS. « Cette mesure, si elle venait à être confirmée, laisserait planer le doute sur la bonne foi des milieux d'affaires nationaux », a-t-on ajouté, estimant que cette mesure « préjuge du résultat des discussions consulaires devant commencer dans un proche avenir ». Ainsi, donc, pour les autorités françaises, tout commerçant algérien est « suspect » avant de fouler le sol français. Pour le ministère fran-

çais de l'Immigration « l'exigence de la déclaration sur l'honneur résulte d'une initiative du consul général de France en Algérie visant à simplifier la procédure de demande de visa de court séjour pour le cas particulier des commerçants algériens ». Une initiative aussi subite que surprenante et qui suscite des interrogations dans les milieux d'affaires algériens. Il faut être naïf pour croire que le consul général de France en Algérie a pour principal souci de « simplifier » les procédures pour l'obtention du visa pour les hommes d'affaires algériens. Les signes avant-coureurs pour le nouveau tour de vis a été lancé par le ministre français de l'Immigration, Brice Hortefeux, en novembre dernier, lorsqu'il a demandé aux consuls « plus de vigilan-

ce (la restriction) dans l'octroi des visas » qui ne sont pas selon lui « des passeports de la clandestinité ». Le message du responsable français a été entendu et appliqué avant l'heure avec beaucoup de zèle, notamment par le consulat français à Alger qui assimile nos commerçants à de potentiels harragas qui courent derrière les avantages que leur « consent » le titre de séjour français ou les prestations sociales et médicales que leur « offre » la sécurité sociale du même pays. Le message a été aussi entendu par les responsables algériens, notamment, Halim Benatallah, secrétaire d'État en charge de la Communauté nationale établie à l'étranger, qui a indiqué que le message de Hortefeux sur le durcissement de l'octroi de visa de court séjour pour les Algériens « a le mérite de la clarté », estimant cependant que « la question des visas de court séjour est cruciale » pour les Maghrébins en général et les Algériens en particulier qui « ont de bonnes raisons pour se déplacer en France ». Le message des autorités algériennes a aussi le mérite de la clarté et nul doute que les prochaines négociations consulaires qui auront lieu au courant de ce mois seront cruciales pour cette question. Elle sera au centre du menu des deux délégations et pas mal de points concernant les relations algéro-françaises, en particulier sur le plan économique, seront sujettes aux résultats obtenus sur cette question. La France a aussi beaucoup d'hommes d'affaires qui se déplacent en Algérie. Leur demande de visa de court séjour en Algérie est sur la balance. Les deux partenaires ont des arguments à faire valoir. Le véritable bras de fer qui va s'engager préjuge des relations futures entre les deux pays.

S. B.

La duplicité du discours français

PAR MOKRANE CHEBBINE

Au moment où l'Algérie fait montre de bon sens dans ses relations avec la France, cette dernière durcit davantage les conditions d'octroi de visas pour les Algériens. Cette fois-ci, le gouvernement français a franchi un pas de plus dans ses restrictions envers les Algériens, en soumettant l'octroi de visas pour les opérateurs économiques et commerçants à des conditions draconiennes. La France de Nicolas Sarkozy et de Brice Hortefeux vient d'innover en la matière. C'est la énième fois que les autorités françaises procèdent à des aménagements concernant leur politique sur l'immigration, notamment envers les Algériens. Après les amendements apportés sur la loi sur la nationalité qui, rappelons-le, a suscité un tollé en France, le ministère de l'Immigration a davantage durci ses dispositions envers les ressortissants algériens. D'ailleurs, le quota des visas délivrés aux Algériens a sensiblement diminué depuis quelques années, en dépit des déclarations des officiels français. Il y a lieu de signaler là, la duplicité du discours français. L'année dernière par exemple, plusieurs officiels de l'Hexagone ont défilé en l'Algérie avec à la clé des promesses sur la libre circulation humaine entre les deux pays. La dernière démonstration française en date est le refus d'octroyer des visas à deux responsables du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Un refus



qui a hypothéqué le quota algérien de thon rouge pour 2011. En outre, les demandeurs algériens de visas français déplorent les conditions de traitement des dossiers, les lenteurs et les conditions exigées pour ce faire. Tout récemment Visas France estampillait les passeports des Algériens en cas de refus de délivrance. Opération fortement décriée par les usagers. Et voilà que des opérateurs économiques se voient exiger de formuler des déclarations sur l'honneur dans le dossier de demande de visa. La récente « parade » française s'apparente à une provocation de plus, qui ne passera pas sans réveiller les vieilles rancunes entre Alger et Paris. M. C.

Sous la Plume

Paranoïa

PAR SORAYA HAKIM

La France vient de se distinguer une fois de plus dans son désir de restreindre l'accès aux visas pour les Algériens. Aujourd'hui c'est au tour des hommes d'affaires de subir les hérésies d'un ministre de l'Immigration farouche défenseur des amendements qui durcissent les règles d'entrée et de séjour des étrangers en France. Après avoir annoncé au début du mois de décembre dernier aux représentations diplomatiques dans les pays demandeurs de visas de procéder à la politique des quotas et de montrer davantage de vigilance pour la délivrance de ces visas, le voici qu'il jette un autre pavé dans la mare en demandant aux hommes d'affaires algériens de ne pas demander un titre de séjour en France et encore moins de bénéficier de prestations sociales ou médicales. Pour cela le milieu d'affaires algérien sera tenu de faire une déclaration sur l'honneur avec ces dites mentions. Une décision unilatérale au regard du ministère des Affaires étrangères algérien qui dit n'avoir été ni informé et encore

moins consulté. Une humiliation supplémentaire que vont devoir subir les Algériens. Que cherche le dépositaire de l'immigration ? La France aux Français ? Emboîterait-il le pas à Jean Marie le Pen ? Non le mal est plus profond. Ce sont les accords de 1968, ce talon d'Achille, que veut la France, par tous les moyens, amener l'Algérie, son ex-colonie, à renégocier pour que les Algériens soient alignés sur le statut de droit commun. Pour Hortefeux, basta les privilèges ! Il faut fermer les robinets des visas. On en veut pour preuve, l'Algérie est le pays qui enregistre le plus fort taux de visa refusé. On se retrouve devant une situation à sens unique. Au moment où la France demande davantage de liberté pour ses investisseurs en Algérie, le mois de décembre aura été celui des navettes politiques entre Paris et Alger pour avoir une part du gâteau, parallèlement on empêche aux hommes d'affaires algériens de se rendre librement en France. Dans sa paranoïa anti immigré, le ministre de l'Intérieur veut ériger un mur entre les deux rives de la Méditerranée, cela dit en passant l'UPM chère à Sarkozy, c'est du pipeau. S. H.

OASIS, KSOUR ET AHAGGAR

Le tourisme saharien a de beaux jours

Le Grand Sud a de tout temps fasciné les touristes étrangers. Mais aujourd'hui même les nationaux le découvrent et beaucoup d'entre eux l'ont choisi cette année pour les vacances scolaires et les fêtes de fin d'année.

Le ministère du Tourisme en général et les chaînes d'hôtels en particulier ont réuni les conditions nécessaires pour offrir une prise en charge de qualité et un agréable séjour dans les différents sites aux formes fantasmagoriques comme l'Ahaggar, la vallée de M'Zab la Saoura du Tidikelt de Gourara et du Tanezrouft. Pour cela il existe une panoplie de structures hôtelières et villages touristiques des auberges et maisons traditionnelles qui relèvent des secteurs public et privé. Les opérateurs mettent le paquet pour soigner leur image de marque du tourisme saharien qui recèle de nombreuses potentialités touristiques à l'instar des lacs et des chotts, des monuments historiques comme le tombeau de Ti Hi Nan et une riche faune pour les amoureux de la chasse à la gazelle ainsi que les produits de l'artisanat traditionnel. Des métiers hérités des anciens et jalousement préservés à travers les générations qui perpétuent le travail du cuir du bijou traditionnel chez les Touaregs du Tassili des Ajers de la tapisserie et la dinanderie de Ghardaia et du célèbre tapis d'Aflou. 27 hôtels peuvent accueillir les touristes épris de la vallée du M'zab. 21 agences de voyages 8 locaux de tourisme et 13 associations activent dans le tourisme dans la wilaya de Ghardaia. Quant à Ouargla, 21 hôtels sont disséminés sur trois grands centres urbains à savoir Hassi Messaoud, Ouargla et Toggourt. Dans la Saoura, où l'hôtel Taghit est en rénovation, la commune vient de lancer, avec l'aide de la daïra, une opération de promotion de la zone d'expansion touristique (ZET) de Taghit, qui s'étend sur 120 ha, afin d'intéresser les investisseurs publics et privés dans cette région à vocation essentiellement touristique. Dans le Sahara central, c'est forte de son inestimable patrimoine touristique (oasis rouges), archéologique (ksour), et religieux (zaouias et mausolées), ses fabuleux fêtes et festivals locaux (Ahellil et Seboue), et l'hospitalité légendaire de ses populations, qu'Adrar a lancé les chantiers d'une vingtaine de projets pour renforcer son tissu structurel. Ces projets portent sur une dizaine de stations de repos, 5 hôtels, 2 résidences touristiques et un camping, en majorité dans le Gourara, pour accroître de quelque 600 lits la capacité d'accueil de la wilaya. Cela en plus de la mise à niveau de deux hôtels classés à Timimoun et Adrar. Les pouvoirs publics ont également entrepris une mise à niveau, actuellement en cours, de 9 établissements hôteliers classés, pour une enveloppe de près de 3 milliards de dinars. Il s'agit, des hôtels Tahat (Tamanrasset), Mehri (Ouargla), Djanoub et M'zab (Ghardaia), Louss (El-Oued), Gourara (Timimoun), Touat (Adrar), Oasis (Touggourt) et Antar (Bechar). Toutes ces actions visent à remettre sur rail le patrimoine touristique saharien

Soraya Hakim

CRISE DU FLN

Les « redresseurs » préparent une action d'envergure

Les «redresseurs» du FLN ne comptent pas baisser les bras, loin s'en faut. Nullement impressionnés par ce que d'aucuns ont d'ores et déjà qualifié de victoire éclatante du secrétaire général du parti lors de la dernière session du comité central, tenue les 23 et 24 décembre dernier, ils font au contraire montre d'une grande ténacité dans leur opposition au premier responsable du vieux parti, Abdelaziz Belkhadem.

PAR KAMAL HAMED

Ainsi, avons-nous appris hier, ils s'apprentent à passer à la vitesse supérieure puisqu'ils se préparent à mener une action «de grande envergure». «Nous avons mis au point une nouvelle stratégie qui sera connue dans les prochains jours» nous a indiqué, en effet, Mohamed Seghir Kara, porte-parole du mouvement du mouvement du «Redressement et de l'authenticité» avant d'ajouter que «les supputations selon lesquelles les contestataires ne sont qu'une poignée seront fort démenties». Notre interlocuteur, joint hier par téléphone, n'a pas donné plus de précisions sur la nature de cette prochaine action mais, selon certaines sources «tous les opposants vont monter au créneau à travers une déclaration commune et ce pour battre en brèche la version de Belkhadem et ses partisans selon laquelle les frondeurs ne sont qu'une toute petite minorité». Lors de la session du comité central Abdelaziz Belkhadem a déclaré que sur 350 membres de cette instance 17 personnes seulement se sont absentes sans motif, laissant ainsi entendre que les animateurs du mouvement du Redressement et de l'authenticité n'ont



Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN.

aucun poids et ne peuvent, par voie de conséquence, peser sur le cours des événements et encore moins menacer la mainmise du secrétaire général sur les affaires du parti. Abdelaziz Belkhadem a aussi annoncé le gel de la qualité de membre du comité central aux deux chefs de file des «redresseurs», à savoir le ministre de la Formation professionnelle, El Hadi Khaldi et Mohamed Seghir Kara, ex-ministre du Tourisme. Une mesure prise par la commission de discipline qui a vu deux de ses membres, Mahmoud Khoudri et Mohamed Bourayou, «débarqués» pour avoir exprimé leur soutien à El Hadi Khaldi et Seghir Kara, et remplacés par deux fidèles de Belkhadem, Riad Annane et Mohamed Laoufi. «La réunion du comité central a été une farce qui traduit l'échec du secrétaire général du secrétaire général car, prévue pour trois jours, elle n'a finalement duré que moins d'un jour». Et c'est sans doute pour ces raisons que le mouvement du Redressement et de l'authenticité ne semble pas connaître un essoufflement comme le clament ses animateurs. L'installation des comités au niveau de chaque wilaya se poursuit et ce pareille-

ment à une campagne massive d'adhésion des militants qui, ne l'oublions pas, ont été exclus et marginalisés lors de l'opération de renouvellement des bureaux des kasma qui s'est avérée être une véritable mascarade puisque les assemblées générales ne se sont pas tenues de manière démocratique. Beaucoup a été dit sur cette opération de renouvellement des bureaux des kasma qui a été, rappelons-le, à l'origine de l'apparition de cette crise au sein du FLN. Lancée au mois de juin dernier et devant être achevée au mois

d'octobre, l'opération de renouvellement se poursuit toujours et, au lendemain de la réunion du comité central, Belkhadem a annoncé que 95% des bureaux de kasma ont été renouvelés. Kara nous a donné hier l'exemple de la wilaya de Tiaret où Bourzam, membre du comité central chargé de superviser l'opération dans ce renouvellement, a rencontré moult difficultés et a même eu maille à partir avec Kassa Aïssi, membre du bureau politique, qui lui a enjoint de suivre certaines instructions qui n'ont pas été de son goût. Bourzam a alors, selon Kara, adressé une lettre à Belkhadem dans laquelle il dénonce «cette forme de gestion du parti qui laisse croire que ce dernier est un bien privé». Tout porte à croire donc que les différends entre les deux parties sont allés s'exacerbant et ce au moment où les informations sur une possible réconciliation prennent de «l'épaisseur». «Ce ne sont que des rumeurs distillées par Belkhadem et ses partisans car nous n'avons aucun problème d'ordre personnel et si réconciliation il y a ; elle devrait se faire avec les militants qui ont été exclus ou marginalisés» affirme Seghir Kara. **K. H.**

POUR ENCOURAGER LA LECTURE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Benbouzid veut dégager une enveloppe conséquente

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid a affirmé, hier que la lecture est l'un des facteurs à même de permettre une amélioration du niveau scolaire.

Le ministre, en visite de travail dans la wilaya de Ouargla, a rappelé dans ce contexte que la lecture sera considérée «dès la prochaine rentrée scolaire» comme matière essentielle dans l'évaluation trimestrielle des élèves, tous paliers confondus.

Cette démarche inscrite dans le cadre de la réforme scolaire devra permettre l'amélioration du niveau scolaire des élèves qui seront tenus de lire au moins un livre chaque trimestre, a indiqué M. Benbouzid, relevant qu'une commission mixte regroupant des représentants des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture a été mise en place pour procéder à la sélection d'ouvrages devant être mis à la disposition des élèves, avec «choix prioritaire» d'auteurs algériens.

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé, à ce propos, rapporte l'APS, la

mobilisation d'environ 300.000 dinars pour chaque établissement scolaire «afin de permettre la dotation des bibliothèques scolaires des livres nécessaires à cette démarche». La réhabilitation de cette matière devra donner un «nouveau souffle» à la politique de réforme scolaire qui se dirige maintenant vers «l'aspect qualitatif», a-t-il encore souligné. «Maintenant que la bataille de la quantité a été couronnée de succès en Algérie, grâce au nombre considérable d'établissements scolaires réalisés durant une décennie, il est grand temps de s'appuyer sur des bases solides, pour relever le grand défi de la qualité», a affirmé M. Benbouzid, plaçant la lecture parmi «les axes essentiels» de ce pari de la qualité.

Il a par ailleurs estimé que la réussite de la réforme scolaire est également conditionnée par un «meilleur investissement dans le facteur humain», ce qui ne peut être concrétisé, a-t-il dit, qu'à travers une «amélioration effective du système de rendement éducatif».

Qualifiant les résultats réalisés jusque-là dans le cadre de la réforme scolaire de

«satisfaisants», le ministre a cependant admis qu'il reste «beaucoup à faire» notamment en matière d'amélioration du niveau scolaire des élèves.

S'agissant de l'application du système informatisé de l'intranet qui devra relier par fibre optique tous les établissements scolaires, le ministre a indiqué que ce système sera réceptionné «d'ici la prochaine rentrée scolaire». Selon M. Benbouzid, la mise en œuvre de l'intranet qui a nécessité un investissement de 800 millions de dinars, permettra une meilleure prise en charge des préoccupations, aussi bien des enseignants que des élèves. Evoquant le comité national chargé du suivi des résultats scolaires jugés faibles dans 14 wilayas du pays, le ministre a déclaré qu'il s'agit d'une «mesure préventive» visant une mise à niveau pédagogique dans ces régions.

Selon M. Benbouzid, ce comité qui a déjà sillonné 3 wilayas devra établir un diagnostic détaillé des raisons de la faiblesse des moyennes enregistrées, en vue d'assurer une prise en charge pédagogique plus efficace.

I. A.

PIRATERIE EN HAUTE MER

Un bateau algérien détourné par des Somaliens

Un bateau cargo algérien a été détourné dans la journée de samedi dernier par des pirates somaliens peu de temps après son départ à 280 km au sud-est du port de Salalah (Oman) sur son chemin vers Dar-es-Salaam, en Tanzanie.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le céréalier « Blida », dont l'équipage est composé de 27 personnes, compte également parmi son personnel des Philippins et des Ukrainiens a indiqué, hier, l'EUNAVFOR Somalia, la mission de l'Union européenne pour la lutte contre la piraterie. Cette même mission a expliqué, qu'à ce stade, les détails relatifs aux circonstances de l'attaque ne sont encore pas connus. Le vraquier « Blida », d'une capacité de 12.829 tonnes chargé du transport d'une cargaison de clinker, est le premier bateau algérien à être victime d'une attaque des pirates somaliens.

Il est à signaler que les attaques contre les navires dans cette zone de l'océan indien ont repris ces derniers mois après une certaine période d'accalmie. A ce jour, selon les chiffres communiqués par la mission européenne de lutte contre la piraterie, ils seraient 28 navires avec plus de 654 otages à être actuellement aux mains des pirates. Les conditions de détention selon les témoignages des rescapés sont des plus déplorable, sans compter le harcèlement physique et moral subi par les otages. Les ravisseurs exigent le paiement de rançons dont le montant s'élève à des millions de dollars en contrepartie de la libération des otages.

Plusieurs pays ont été obligés de payer ces rançons. Le dernier à être relâché, en fin décembre dernier, est le chimiquier alle-



mand, composé de 22 hommes. Les pirates somaliens ont reçu en échange la somme de 5,5 millions de dollars.

La piraterie en haute mer est ainsi devenue une pratique très lucrative pour les ravisseurs. Ce qui constitue, aujourd'hui, une réelle menace à la sécurité de la navigation et à l'approvisionnement. Ainsi, plus de 4.000 actes de piraterie ont été enregistrés au cours des vingt dernières années. Rien qu'en 2009, environ 159 navires ont subi des attaques et 1.052 marins pris en otage dont 8 ont été tués. Actuellement, il y a 21 navires et 480 marins en otage, selon le rapport établi par les Nations unies.

Plusieurs efforts sont consentis par la communauté internationale pour lutter efficacement contre les pirates en haute mer, principalement, dans cette partie de l'océan indien où le plus grand nombre d'attaques a été recensé.

Pour sa part, rappelle-t-on, le secrétaire

général de l'ONU Ban Ki-moon a récemment proposé des options en vue de juger les pirates dans une juridiction nationale ou régionale au tribunal international. A ce propos, il a chargé son conseiller spécial, le Français Jack Lang, de faire des propositions qu'il doit rendre au courant de ce mois de janvier.

Au mois de décembre de l'année dernière, neuf pirates somaliens ont été arrêtés aux larges des Seychelles et condamnés à 22 ans de prison. Les Seychelles, un archipel de l'océan indien, sont devenus cette année le deuxième pays du littoral de l'Océan Indien, après le Kenya, à avoir accepté de juger les pirates arrêtés en haute mer par les forces maritimes internationales. Cet archipel a bénéficié d'un don de l'Union européenne de 3 millions d'euros pour l'aider à lutter contre la piraterie.

M. B.

IL OPÉRAIT SOUS COUVERT D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

Un réseau d'avortement « avorté »

PAR AHMED BOUARABA

Les éléments de la section de recherches de la Gendarmerie nationale du groupement d'Alger ont, au cours de la semaine écoulée, neutralisé un réseau d'avortement composé de 7 individus, dont 6 ont été arrêtés.

Cette « association de malfaiteurs » exerçait ses « activités », dans la localité de Draria, sous couvert de l'association caritative « Erahma » d'aide aux handicapés moteurs et mentaux. Exposant le bilan de cette opération, hier, au siège du groupement de la Gendarmerie nationale d'Alger, le commandant Houcine Bella, responsable de la SR GN du groupement de la capitale a indiqué que le siège de cette « association » n'était en réalité entre chose qu'une clinique informelle. « Les femmes y venaient se faire avorter contre d'importantes sommes » a-t-il dit à ce propos. Il est à souligner que même cette association n'avait pas d'agrément pour son travail « caritatif ».

La présidente de cette « association », âgée de 29 ans, était le cerveau de ce groupe de criminels. Son associée, quant à

elle, était une femme de ménage à l'hôpital de Beni Messous. Il est à noter que les gendarmes, qui ont fait irruption sur les lieux ont interpellé les deux femmes, outre une sage-femme, en flagrant délit, allant avorter une jeune fille de 22 ans. A l'intérieur de cette association « malsaine », il y avait des outils et médicaments de chirurgie, des comprimés de Syco-Tec, médicament destiné à l'avortement ainsi que des appareils d'échographie et d'autres de tests de grossesse.

Les interrogations de ces 2 femmes ont conduit à un employé exerçant au sein du service maternité de Beni-Messous. Ce dernier, interpellé transportant 4 comprimés de Syco-Tec, a donné le nom d'un autre complice. Ce dernier un quinquagénaire, agent de sécurité auein du même hôpital, avait, faut-il le dire, une pharmacie ambulante. 40 comprimés de Syco-Tec, 12 seringues d'insuline ainsi que plusieurs médicaments destinés aux avortements. Selon les renseignements récoltés par la section de Bella, « ce réseau exerce depuis quelques 4 mois ».

Pour ce qui est de la tranche d'âge de ces malfaiteurs, le commandant a fait savoir

qu'il était entre 22 et 29 ans et que leur niveau d'études ne dépasse pas la 1ère année secondaire. A l'issue de cette affaire, les mis en cause ont été présentés devant le parquet. Par ailleurs, une autre personne a été interpellée dans la forêt de Bois des Cars dans la localité de Dely Ibrahim. Le mis en cause a été interpellé vendant des comprimés de Syco-Tec. Ce dernier, selon les enquêteurs de la GN, aidait des femmes à avorter dans une villa située dans la même localité. Bella a, dans ce sens, indiqué que le malfaiteur dans le cas de complications, dirigeait ses « patientes » vers des hôpitaux.

Ce qui prouve l'implication d'autres employés dans ces hôpitaux. Présentée devant la justice et écrouée, cette personne a refusé de donner le nom de ses complices et reconnaître son implication dans un réseau d'avortement. De son côté, Bella a déclaré : « Nous suivons de près des affaires similaires ». il faut dire que le démantèlement de ces deux réseaux d'avortement est le troisième au cours du mois de décembre dernier après celui de Chéraga.

A. B.

DES CLUBS SERONT BIEN TÔT CRÉÉS

Les scouts pour lutter contre les maux sociaux

Le commandement général des Scouts musulmans algériens entend constituer des clubs des scouts au niveau des établissements scolaires pour prévenir les jeunes des maux sociaux, a annoncé samedi à Oran le responsable des SMA, M. Noureddine Ben Braham. Les SMA planchent actuellement sur la préparation de ce projet qui sera soumis bientôt au ministère de l'Education nationale, a indiqué à ce propos le commandant général des Scouts musulmans algériens, à l'ouverture du congrès de wilaya tenu à l'Ecole Supérieure des Douanes à Oran.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des rencontres préparatoires du dixième Congrès national du SMA prévu la fin de ce mois, a-t-il ajouté, soulignant que le commandement vise, à travers ce projet, à créer de nouveaux espaces d'action de proximité visant à protéger les enfants et les jeunes des effets de maux sociaux, à l'exemple des "drogues, véritable cauchemar qui menace nos enfants."

Ces clubs, considérés comme l'un des piliers des SMA, permettent, selon M. Ben Braham, au mouvement de s'y appuyer afin de "créer un système défensif à caractère préventif dans la société qui sera complémentaire des efforts déployés par l'Etat dans ce domaine".

"La société civile est tenue de passer de son rôle d'observateur à un acteur stratégique dans la société", a-t-il estimé, notant que ce principe constitue l'axe de la stratégie actuellement en cours d'élaboration dans le cadre de la promotion du rôle et de l'action du Mouvement Scout en Algérie. Le caractère de "utilité publique", a été officiellement accordé aux Scouts musulmans algériens depuis 2003, a relevé M. Ben Braham, ce qui signifie, a-t-il ajouté, que "le mouvement a une importante et lourde responsabilité envers la société, par la participation au renforcement de la conscience sociale et sa prévention des fléaux sociaux néfastes". Le commandant général des SMA a mis, par ailleurs, en avant les slogans à adopter au cours des travaux du 10e congrès national qui aura lieu au Palais des Nations, à Club des pins (Alger) les 26, 27 et 28 janvier courant. **APS**

AFFAIRE DE L'ASSASSINAT D'UN JEUNE À BOUDOUAOU

Le procureur de la République requiert la peine capitale

Le procureur de la République près la cour de Boumerdès a requis, hier, en milieu de journée, la peine capitale à l'encontre des dénommés B. Sid-Ali et S. Youcef, poursuivis pour homicide volontaire avec préméditation. Les mis en cause sont accusés d'avoir tué à Boudouaou en décembre 2009, le jeune A. Hamza. Selon l'arrêté de renvoi, les deux accusés étaient en état d'ébriété au moment où S. Youcef essaya de dépouiller la victime de son téléphone portable. La victime, étrangère à cette localité, avait tenté de se défendre jusqu'à l'intervention de B. Sid-Ali lequel armé d'un couteau, avait asséné 3 coups à sa victime. Trois jours après le drame, les deux inculpés ont été arrêtés par les services de sécurité et présentés devant la justice. Présents, hier, aux box des accusés, les deux inculpés ont avoué n'avoir pas eu l'intention d'assassiner le jeune A. Hamza. À l'heure où nous mettons sous presse, le verdict était toujours en délibéré. **T. O.**

MOHAMED BENMERADI À PROPOS DU PARTENARIAT AVEC RENAULT

« Il est prématuré de se prononcer sur le projet d'implantation »

Benmeradi a relevé un certain nombre de carences et d'insuffisances en affirmant que «des erreurs d'appréciation ont été commises en se plaçant dans le contexte des années 1980 caractéristique du drame de l'industrie nationale.

PAR AMAR AOUIMER

«**R**enault a manifesté son intérêt pour son implantation en Algérie depuis 3 ou 4 années, mais le gouvernement est en train d'examiner ce dossier sachant que le constructeur français n'a pas satisfait aux attentes du gouvernement algérien, d'où le rejet du dossier. Et depuis 6 mois, Renault nous a fait part de ses nouvelles propositions » a notamment déclaré, hier, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, lors du forum d'El Moudjahid.

Il précise que, pour le moment, rien n'est encore décidé en attendant les prochaines négociations pour clarifier la position de Renault. Il a indiqué concernant les suggestions de la partie algérienne que «nous attendons un investissement pour mettre en place, non seulement une usine de montage, mais également un transfert de technologie avec une valeur ajoutée afin de créer une dynamique de l'investissement ».

Il s'agit, selon lui, de ne pas promouvoir seulement le label du constructeur et un investissement de capitaux pour la production de 60.000 véhicules par an avec une gamme variée de 4 véhicules (initialement 50.000 véhicules). Mais, l'essentiel consiste, donc, à obtenir un taux d'intégration très important.

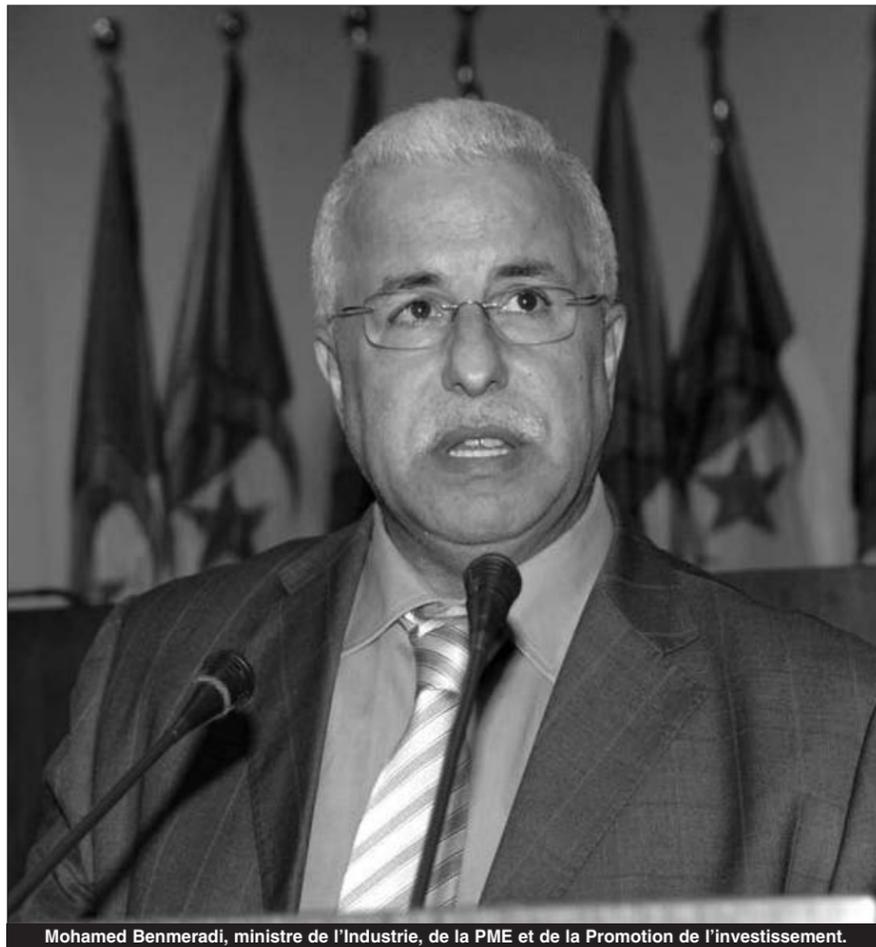
Renault a accepté la commercialisation des véhicules avec l'option de tolérer l'Algérie comme associée.

« Le projet de Renault est acceptable pour nous et un comité de suivi est déjà mis en place où le groupe de travail va mener des discussions, mais il y a un autre partenaire étranger, Volkswagen, et aujourd'hui, nous insistons beaucoup pour faire aboutir ce projet qui est très important pour la PME. Cependant, il est prématuré de se prononcer, car nous prenons le temps d'examiner ce projet tandis que les Français se précipitent » a-t-il ajouté.

Le ministre a également abordé d'autres questions inhérentes aux résultats des assises nationales sur l'industrie, la zone de libre-échange avec l'Europe, l'utilisation efficiente des compétences nationales, le foncier industriel, le contrôle de la qualité et la compétitivité des entreprises et l'accord d'association avec l'Union européenne.

Benmeradi a relevé un certain nombre de carences et d'insuffisances en affirmant que «des erreurs d'appréciation ont été commises en se plaçant dans le contexte des années 1980 caractéristique du drame de l'industrie nationale. En 1993, la production industrielle représentait 12 % du PIB et en 2009 ce taux est seulement de 5 %, d'où la descente aux enfers de l'industrie dans la contribution au développement économique du pays ».

En 1998, le premier bilan réalisé en



Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

huit années fait ressortir 1 milliard DA d'investissement hors hydrocarbures alors que le démantèlement tarifaire avec l'Union européenne s'est soldé par 70 milliards de pertes de ressources et les recettes budgétaires étaient de l'ordre de 70 milliards DA.

Les pouvoirs publics doivent revenir à l'investissement public productif, car l'investissement et le soutien à la relance économique a permis une croissance de 10 %.

« L'investissement hors hydrocarbures est assez timide », a souligné le ministre, ajoutant qu'il devient impérieux d'encourager l'investissement productif en injectant 600 milliards DA pour les secteurs des travaux publics, l'habitat et d'autres secteurs.

L'important dans l'assainissement des entreprises a trait, notamment, au désendettement sachant que le gouvernement se propose d'aider les entreprises dans les projets d'investissement et la mise à niveau.

A titre d'exemple, l'endettement de la SNVI s'élève à 70 % et concerne notamment les agios et les services.

Partenariat avec les étrangers dans la filière mécanique

Le ministre a affirmé qu'en janvier 2011 il y a des possibilités de développer le partenariat avec des entreprises étrangères dans la filière mécanique sachant que les capacités de production d'une usine est de l'ordre de 20.000 moteurs toutes gammes confondues.

La SNVI produit 1.500 camions par an, soit 5 à 10 % des besoins du marché national. L'Etat espère récupérer des parts de marché, notamment en ce qui concerne les moissonneuses batteuses.

Par ailleurs, concernant le nouveau programme de production de ciment, un groupe assurera la production de 20 tonnes par an.

Au sujet du partenariat dans le secteur de l'automobile, des négociations sont en cours avec deux partenaires étrangers.

La part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale qui est actuellement de 5 % sera portée à 10 % à l'horizon 2014.

Réhabilitation du secteur public marchand industriel

Le processus de réhabilitation du secteur public marchand industriel s'est traduit par le traitement d'un premier lot d'entreprises qui ont abouti à un certain nombre d'actions.



Renault a accepté la commercialisation des véhicules avec l'option de tolérer l'Algérie comme associée.

« Le projet de Renault est acceptable pour nous et un comité de suivi est déjà mis en place où le groupe de travail va mener des discussions, mais il y a un autre partenaire étranger, Volkswagen. »



Le ministre a indiqué que « la création du groupe ciment Algérie (GICA) avec un programme d'investissement de 141 milliards DA doit être financé par le Fonds

national de l'investissement et le programme porte sur l'extension des capacités de production de 8,5 millions de tonnes de ciment en disposant de capacités d'exportation vers 2020 et la production d'agré-gats de 7 millions de tonnes ».

A propos de Saidal, Benmeradi a déclaré que « la mise en œuvre du plan de développement du groupe pharmaceutique de Saidal a nécessité un budget de 16,71 milliards DA pour, notamment la construction de nouvelles usines de médicaments, la création d'un centre de bioéquivalence et la mise à niveau du potentiel existant ».

Le traitement des entreprises a également abouti, selon le ministre, à mettre en œuvre un plan ambitieux de développement de la filière mécanique avec des investissements initiaux de 44 milliards DA et des engagements supplémentaires à partager avec des partenaires étrangers.

Aussi, Benmeradi a souligné que « le complexe SNVI de Rouiba envisage de valoriser ses capacités dans un partenariat sur la production d'autobus et de camions avec un volume annuel passant de 1 500 unités actuellement à 15 000 en 2015. Le complexe industriel de Constantine produira, en partenariat, environ 30.000 moteurs diesels par an... ».

Le programme de développement de l'ensemble des groupes concernés par la réhabilitation du secteur marchand industriel est évalué à près de 300 milliards DA.

Par ailleurs, l'objectif de la redynamisation des PME pour les cinq prochaines années est de créer 200.000 PME et la mise à niveau de 20.000 autres.

Le coût global de ce programme de mise à niveau des PME est estimé à 850 millions DA.

La réhabilitation et l'aménagement des zones industrielles (plus de 15 zones) et de zones d'activité (35) ont nécessité plus de 19,2 millions DA.

Concernant la politique de mise à niveau, l'innovation, la qualité et la réalisation d'infrastructures et services, le ministre a souligné que « deux programmes et dispositifs de mise à niveau coexistaient jusque là, en dehors de celui géré par l'Union européenne.

Jusqu'en juin 2010, 484 entreprises ont formulé des demandes d'adhésion à ce programme dont 344 ont été acceptées pour le lancement de la phase diagnostic. Cependant, 140 entreprises ont finalisé ce programme.

Aussi, le ministère a conclu des conventions avec 163 entreprises dont 139 pour la phase de bilan du programme national de mise à niveau des PME...

Benmeradi a précisé que « le nouveau programme de mise à niveau unifié porte sur un objectif de 20 000 entreprises sur une période de cinq années alors que le coût de ce programme est évalué à plus de 385,7 millions DA. »

Concernant la certification et la mise en conformité avec les normes et standards internationaux, il a dit que « l'amélioration du dispositif d'aide à la certification afin de parvenir à un objectif de 100 entreprises et organismes certifiés par an en 2010 où 127 entreprises sont inscrites pour bénéficier de cette aide ». Aussi, le ministre propose « l'accompagnement de 20 entreprises ayant un potentiel d'exportation pour la certification de leurs produits durant 2010 et 2011 ».

A. A.

BAB EZZOUAR, INSALUBRITÉ ET ENVIRONNEMENT

DÉGRADATION DU CADRE DE VIE À LA CITE 08-MAI-1945

La cité est composée d'une cinquantaine d'immeubles, la plupart sont dotés de dix étages, on imagine donc aisément le nombre d'habitants abrités par ces bâtiments. Le va-et-vient incessant nécessite, de l'avis de tous, un entretien régulier et même plusieurs personnes pour s'occuper du nettoyage des lieux.

PAR HASSIBA ABDALLAH

Même si les locataires et les commerçants installés à la cité 08-Mai-1945 à Bab Ezzouar s'acquittent rubis sur l'ongle des charges, ils sont loin de bénéficier des services pour lesquels ils ont



Un environnement insalubre dénoncé par les familles.

payé. Bien sûr il n'y a pas de concierge, pourtant indispensable pour surveiller et protéger les lieux de toute intrusion ou dépassement. Les familles, résidant au sein de cette cité n'arrivent vraiment pas à trouver de solution au problème de l'insalubrité et même de l'insécurité qui minent leur quotidien.

La cité est composée de cinquante immeubles, la plupart dotés de dix étages, on imagine aisément le nombre d'habitants qu'abritent ces bâtiments. Le va-et-vient incessant nécessite, de l'avis de tous, un entretien régulier et plusieurs personnes pour s'occuper du nettoyage des lieux. Cette tâche est dévolue aux services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Pour ce faire les familles se doivent de payer mensuellement 200 DA qui sont censés être utilisés pour payer le salaire des agents de nettoyage.

Donc même si les habitants sont obligés de payer cette somme à chaque échéance, les services de nettoyage sont loin d'être réguliers et les agents d'entretien et de nettoyage recrutés repartent, à chaque fois, au bout de deux trois mois. Est-ce l'état des lieux ou la charge de travail qui les rebutent, toujours est-il qu'ils repartent aussi vite qu'ils sont arrivés.

Ce qui ne manque pas de soulever des tas d'interrogations au sein des familles. « En ce qui concerne uniquement notre immeuble, chaque foyer paye 200 DA

« La réalité est ainsi faite, l'Office de promotion et de gestion immobilière continue d'encaisser les charges et les femmes de ménage continuent, quant à elles, de défiler à une vitesse folle avec des périodes de transition où l'insalubrité a le temps de s'installer à demeure. »

par mois, ce qui nous donne une moyenne de 10.000 DA. Cette somme devrait être suffisante pour deux ou trois heures de travail dans la journée », nous dit un habitant. Notre interlocuteur continue ses explications ajoutant : « Il faut savoir qu'une femme de ménage prend en charge plus de deux bâtiments. Donc le calcul est rapidement fait ».

Les familles s'élèvent de ce fait contre la mauvaise gestion de ce créneau par l'OPGI. Il est à noter que certains

immeubles sont restés sans femme de ménage pour des périodes dépassant parfois six mois. Les habitants nous affirment qu'ils se sont déplacés au siège de l'OPGI pour exposer ce problème, mais avouent que jusque là aucune retombée positive. Ils pensent même à recourir à la solution extrême, soit ne plus payer les 200 DA, cela tant qu'ils n'auront pas le service qui va avec.

Ami Tahar nous a avoué : « J'ai averti les agents de l'Office de promotion et de gestion immobilière que je ne comptais plus payer mes charges. Ils m'ont répondu que je n'ai pas le choix que de continuer à payer. On m'a expliqué que je risquais même de me retrouver devant un tribunal pour défaut de paiement ».

Cette menace a un peu refroidi les velléités de révolte des familles qui ne veulent pas avoir affaire à la justice, mais simplement vivre dans un cadre salubre et en conformité avec les charges qu'ils sont tenus de payer bon gré mal gré. Mais la réalité est ainsi, l'Office de promotion et de gestion immobilière continue d'encaisser les charges et les femmes de ménages continuent elles de défiler à une vitesse folle avec des périodes de transition où l'insalubrité s'installe à demeure.

Les femmes de ménage, quand il y en a, viennent une fois par semaine, ce qui est loin d'être suffisant. Les immeubles donnent ainsi l'impression de n'être jamais nettoyés, à l'exception du jour de passage de l'agent d'entretien. Une habitante de l'immeuble 66 s'expliqua à ce propos. Elle nous dira : « Quand les femmes de ménage passent la serpillière, elles le font trop rapidement et sans se préoccuper si c'est bien fait ou non. La plupart d'entre elles laissent le sol totalement crasseux. Peut-être même pire qu'auparavant ».

Que peut-on dire de plus concernant la situation désolante de cette cité et de ses habitants. Leurs conditions de vie se dégradent chaque jour un peu plus, et apparemment ils n'ont d'autre choix que de retrousser les manches et de se mettre eux-mêmes au nettoyage. À eux le seau et la serpillière alors qu'ils payent pour que ce travail soit fait.

H. A.

EL AURASSI

Fermeture pour 9 mois



Les responsables de l'hôtel El Aurassi sont ainsi revenus sur leur décision première de mener de front les activités hôtelières et la rénovation, qui dure depuis plusieurs mois, de cette splendide infrastructure dominant la baie d'Alger. On apprend donc que l'hôtel El Aurassi a suspendu ses activités à partir d'hier. La fermeture de l'hôtel devrait durer neuf mois, informe-t-on, soit le temps de terminer les travaux de rénovation. Il faut dire que les travaux sont axés sur la sécurité avant tout tout en mettant en place tout ce qui fera de cette infrastructure un établissement moderne et doté de toutes les technologies et confort. La décision de fermeture a été prise, a expliqué M. Lamri, pour « des exigences de confort et de sécurité que l'administration ne peut assurer durant les travaux de rénovation et de mise à niveau de l'ensemble de l'infrastructure hôtelière ». Les employés de l'hôtel continueront à percevoir leurs salaires au cours de la fermeture, les salaires seront comme de juste amputés des différentes primes.

R. A.

CRIME CRAPULEUX

Le corps d'une fillette égorgée retrouvé au Bd Krim-Belkacem

Le corps d'une petite fille a été retrouvé par des adolescents, samedi dernier au niveau du quartier Krim-Belkacem, ex-Telemly. Le corps de la malheureuse, selon nos sources, était dissimulé dans un sac en plastique et abandonné dans un terrain vague. Nos sources nous apprennent que des adolescents, qui étaient en train de jouer ce matin-là à proximité de l'endroit de la macabre découverte s'étaient étonnés de la forme de l'imposant sachet-poubelle. Des lacets, dépassant de ce sachet, ont de plus aiguïté la curiosité

de ces adolescents qui étaient loin de se douter de ce qu'ils allaient y trouver. Ils recevront ainsi la choc de leur vie devant le morbide contenu du sac : le corps d'une fillette égorgée et portant sur la visage les traces de plusieurs griffures. Les enfants traumatisés et horrifiés par leur découverte se sont empressés d'aller en parler à leurs parents qui à leur tour ont contacté la police. Les policiers, arrivés rapidement sur les lieux, ont évacué le corps vers la morgue.

H. A.

BANDITISME Les passagers d'un bus Triolet-Tafourah dépouillés en plein jour

La semaine dernière les usagers d'un bus Triolet-Tafourah ont fait l'objet d'une attaque à main armée. Selon nos sources, 3 personnes, les auteurs de l'opération en question, sont montés dans ce bus obligeant les passagers sous la menace d'armes blanches à leur remettre tous leurs objets de valeur. Argent, bijoux, portables, montres... les mal-fauteurs ont effectué une véritable razzia et n'ont rien laissé derrière eux. H. A.

MÉDÉA

Les SMA s'investissent dans un espace récréatif

Un projet d'aménagement d'un espace récréatif et de détente à Ouzera, dans la wilaya de Médéa, entrera "dès 2011" dans sa phase d'exécution, a annoncé le Commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Fodhil Safar Bouni, initiateur de ce projet. "Une convention d'exploitation d'un périmètre forestier, d'une superficie de dix hectares a été signée récemment entre la direction locale des Forêts et les SMA en vue de l'aménagement d'un espace récréatif et de détente sur une partie du patrimoine forestier de la commune d'Ouzera", a déclaré à l'APS ce responsable. "Au-delà de sa vocation d'aire de détente et de repos pour les citoyens, ce projet s'inscrit avant tout dans une démarche écologique tendant à mieux protéger et valoriser le patrimoine naturel local", a expliqué M. Safar Bouni. Dans ce cadre, il a précisé que tous les aspects relatifs à la protection et à la préservation de ce site naturel "seront pris en ligne de compte" lors des différentes phases d'exécution de ce projet, afin de "protéger l'équilibre fragile" de ce milieu. Outre le recours à des matériaux naturels (bois et pierres) pour l'aménagement de cet espace, l'essentiel des activités d'animation et de détente qui y seront organisées aura une relation directe avec l'environnement, a souligné le commissaire de wilaya des SMA. De plus, les visiteurs recevront des cours d'initiation sur la protection de l'environnement et contribuer à mener de "petites actions" destinées à sauvegarder ce patrimoine. Les premiers travaux de désherbage et de nettoyage du site, préalable à tout aménagement futur, devraient commencer en janvier, a indiqué le responsable local des SMA, précisant que les étapes d'exécution de ce projet seront menées "en étroite collaboration" avec les services de la direction des forêts pour "s'assurer de la conformité des aménagements à réaliser sur place".

ORAN, MUSÉE NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS

Les études techniques lancées



L'élaboration d'études techniques pour l'aménagement du bâtiment des ex-"Galeries algériennes" situé à la rue Larbi Ben M'hidi (centre-ville d'Oran) devant abriter le Musée national des arts contemporains d'Oran a été lancée, a-t-on

indiqué mardi dernier auprès de la direction de wilaya de la culture. Le bureau d'études, qui se chargera de la mission d'aménagement et de réhabilitation, a été choisi, a-t-on indiqué de même source. Un montant de 300 millions de dinars a été débloqué pour ce projet qui sera concrétisé par l'Agence nationale de gestion des grands projets culturels, a ajouté la direction du secteur. L'ancien bâtiment, qui abritera le musée des arts contemporains, proposé pour sa classification comme monument historique par la direction de la culture, comprend des pavillons et de nombreuses salles réparties sur trois étages et deux sous-sols qui s'adaptent aux exigences relatives à ces structures culturelles, a affirmé la directrice de la culture d'Oran, Mme Rabia Moussaoui. Elle a signalé que la ville d'Oran nécessite une telle infrastructure culturelle, notamment à la lumière du dynamisme culturel que connaît la capitale de l'Ouest du pays et des sites et monuments qu'elle recèle. Elle a ajouté que cette nouvelle infrastructure permettra de réduire le taux d'occupation du Musée national "Ahmed-Zabana" d'Oran qui dispose d'un important nombre de vestiges et d'objets archéologiques qui témoignent des différentes étapes historiques qu'a connues la région. La même responsable a précisé que ses services ont entamé récemment une opération d'inventaire scientifique des composantes du musée "Ahmed-Zabana" pour assurer un équilibre et une harmonie entre les deux musées en transférant tout ce qui est contemporain au nouveau musée d'Oran.

APS

BOUMERDES, COMMUNE DE TAOUERGA

De petites avancées en matière de développement

Des dizaines de villageois continuent à vivre dans le dénuement total en raison d'absence de commodités de base. A titre illustratif, les habitants du village El Koudia, distant du chef-lieu de près de 7 km, continuent de se faire soigner au niveau du chef-lieu communal en raison de la fermeture de la salle de soins qui y existe depuis plus de 20 ans.

PAR TAHAR OUNAS

Bien que plusieurs avancées en matière de développement aient été enregistrées à Taouerga, une localité rurale située à une cinquantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdes, ladite localité souffre encore de plusieurs carences. Elle est issue du découpage administratif de 1984, avec une population avoisinant les 10 mille âmes qui sont réparties sur une superficie de 28 km².

Elle compte uniquement huit villages. Elle est la plus petite localité de Boumerdes en matière de superficie. Des dizaines de villageois continuent à vivre ainsi dans le dénuement total en raison d'absence de commodités de base. A titre illustratif, les habitants du village El Koudia, distant du chef-lieu de près de 7 km, continuent à se faire soigner au niveau du chef-lieu communal en raison de la fermeture de la salle de soins qui y existe depuis plus de 20 ans. Selon des villageois, la raison pour laquelle cette structure de santé est fermée est liée à la situation sécuritaire qui prévalait dans la région durant la décennie noire.

Mais pour les villageois, la situation sécuritaire est améliorée dans cette contrée devenue, selon



La commune de Taouerga.

PH/D.R.

eux, un véritable havre de paix. « Comment se fait-il qu'une structure pareille qui a coûté plusieurs centaines de dinars au Trésor public ne soit pas ouverte afin de recevoir les malades qui endurent d'énormes difficultés à se rendre au chef-lieu pour se soigner ? » s'interrogent des villageois. Notons, par ailleurs, que la localité est dotée d'une polyclinique ainsi que deux autres centres de soins implantés au niveau des villages Bouhachou et Ben Attoui. Sur le volet éducation, Taouerga n'est toujours pas dotée en lycée digne de ce nom.

L'actuel lycée est une ancienne annexe qui était destinée pour accueillir les collégiens. A proximité dudit établissement, une cave construite depuis plusieurs années est utilisée comme une décharge de déchets ménagers et menace la santé des élèves. Selon des indiscrétions, cet endroit devient un refuge pour des bandits de tout acabit notamment à la tombée de la nuit. Selon des sources, un nouveau CEM devrait être construit prochainement au chef-lieu afin de desservir la pression qui s'exerce sur l'actuel CEM.

Mais nos sources ajoutent que ce projet sera transféré en un établissement secondaire pour répondre au

nombre des lycéens qui ne cesse de s'accroître chaque année. A rappeler que la commune de Taouerga a été parmi les dernières localités dont le taux de réussite au Bac était faible. L'année écoulée, seulement une dizaine de candidats sur 150 inscrits ont décroché leur sésame qui leur a permis d'accéder aux études supérieures. Outre cela, la zone d'activité de la commune est à l'abandon et est devenue, depuis 2003, le site des chalets qui ont accueilli les familles sinistrées du séisme de la même année.

Au chapitre des logements, notamment l'aide à la construction rurale dans le cadre de FONAL, ladite localité est mal lotie. « Le programme d'aide à l'autoconstruction est à la traîne en raison de l'absence d'actes de propriété de terrains », précise un villageois.

Par ailleurs, le budget alloué à l'APC dans le cadre des PCD est insuffisant. Il se situe, selon des sources, à 3 millions DA. Ce qui est loin de répondre aux besoins de développement de la localité. La principale activité dans la commune est l'élevage bovin et l'agriculteur en général. D'ailleurs, elle est classée parmi les régions les plus productrices de lait cru dans la wilaya de Boumerdes. T. O.

POUR ABSORBER LE DÉFICIT DE L'ORANIE

Treize nouveaux bureaux de poste

Treize nouveaux bureaux de poste viendront renforcer le secteur en 2011 dans la wilaya d'Oran afin de résorber le déficit enregistré en la matière, a-t-on indiqué auprès de la direction locale de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Sept de ces nouveaux bureaux entrant dans le cadre du dernier quinquennat seront mis en service au premier trimestre de l'année 2011 et six autres inscrits dans le cadre du programme de l'année 2010 du ministère de la Poste et des technologies de l'Information et de la Communication et Algérie Poste sont en cours de réalisation (quatre dans la ville d'Oran, un à Arzew et

un à El Kerma), a expliqué le directeur du secteur. Les projets en question entrent dans le cadre du renforcement des structures assurant différents services postaux pour les citoyens, notamment dans les zones et quartiers qui ne disposent pas de bureaux de poste et se rabattent sur d'autres sites, créant ainsi encombrement et surcharge. Une fois concrétisés, ces projets contribueront, selon le responsable du secteur, "à pallier le déficit en matière de bureaux de poste dans la wilaya estimé actuellement à 18 bureaux". La wilaya compte actuellement plus d'une centaine de bureaux de poste, concentrés pour la plupart au niveau de la ville d'Oran, d'où la nécessité, a-t-il dit,

"de construire d'autres structures de ce genre pour les zones périphériques et les nouveaux groupements immobiliers, afin d'atténuer la pression que connaissent les structures déjà existantes". Actuellement, la densité postale à Oran est estimée à un bureau de poste pour 22.500 habitants, tandis que la densité nationale est de un bureau pour 14.000 habitants. Qualifiant l'accueil réservé aux citoyens dans les bureaux de poste de "point noir", il a estimé que beaucoup reste à faire dans ce sens tout en soulignant, à cet effet, la nécessité d'une action de formation bien ciblée au profit du personnel de ces structures postales.

APS

LOIN DE L'INFORMATION
ET DE LA DÉCOUVERTE

Rester «branché» en Algérie

Branché, c'est ce que veut être la majorité de nos jeunes aujourd'hui. Mais ne faut-il pas d'abord se demander, veut-on être branché sur quoi exactement ? Et comment définissent nos jeunes le mot branché ? Être branché dans le dictionnaire veut dire faire partie des gens au courant, des milieux dans le vent, des choses à la mode. Aujourd'hui, les jeunes Algériens – ceux qui font partie de la frange de 15 à 30 ans - ne sont, du moins dans leur majorité, branchés que sur la mode. Laisant les autres jeunes de cette frange dans le monde entier et en particulier en Occident se plonger seuls dans l'océan du Why (pourquoi), d'où prend son appellation cette frange de la société en Occident penchée plutôt « à remettre systématiquement en cause les contraintes que l'on peut lui imposer », selon les explications du sociologue américain Eric Chester. Chez nous par contre et malgré une nette volonté pour la maîtrise des nouvelles technologies et de la communication censées ouvrir les horizons de nos jeunes sur la découverte et le savoir puisque tout comme les autres populations du monde occidental, le jeune Algérien a la culture Google. Il s'est habitué à obtenir sa réponse dans la seconde, et c'est pour cela d'ailleurs qu'on le taxe volontiers d' impatient. La jeunesse algérienne, et selon les conclusions acquises à travers des conversations avec les jeunes, reste plutôt «branchée» sur les acquis matériaux dont la mode : vêtements, derniers modèles de voitures, de parfums, dernières séries hollywoodiennes, derniers films, dernier tube, application facebook, sites de rencontres et de Chat etc. Aussi cette nouvelle génération s'est faite un hymne, «veut tout et tout de suite», chose qui n'a sûrement pas échappé au marketing «importé» et les grandes marques via la publicité qui joue bien sur cette corde, tout produit exposé et pris bien-sûr est signification d'un jeune «branché». Aujourd'hui si tu fréquentes les discos, t'as un look plutôt hip-hop, trop décontracté, tu es sur tous les sites sociaux et de Chat, tu bois des boissons énergétiques pour avoir la pêche, tu as fais au moins un piercing, et bien d'autres «conditions», c'est que tu es un type branché. Ce sont quelques critères que des jeunes Algériens nous ont cités pour faire partie de cette nouvelles génération algérienne branchée. Ce qui est malheureux, c'est que cette jeunesse qui est dans un contexte de chômage élevé qui devrait filer très douce devant un employeur, ne fait plutôt que contester, tutoyer et bouleverser toute règle juste pour sortir de l'ordinaire et paraître différente. Un sociologue français avait dit un jour, elle est bizarre cette génération qui « accepte les e-mails pros à la maison », mais pas les horaires tardifs imprévus sur le lieu de travail. Car elle bouscule sa « recherche d'équilibre entre le bureau et la vie privée ». Et elle sidère ses aînés par sa capacité à faire plusieurs choses en même temps. « Ces jeunes qui peuvent écouter le cours, envoyer un texto sous la table et répondre juste, à une question surprise », diront des professeurs. Mais cette génération peut-elle un jour prendre les choses en main et travailler pour un avenir meilleur pour ce pays dans le but de le «brancher» sur le développement et la paix ?

C. K.

IL ENGENDRE JALOUSIE ET DOUTE AU SEIN DES COUPLES ALGÉRIENS

facebook

UNE NOUVELLE SOURCE DE SÉPARATION

Facebook, ce fameux site qui fait aujourd'hui partie du quotidien de nombreux Algériens, —qui sont, plus précisément, plus de 1,5 million inscrits, selon les derniers chiffres avancés par les administrateurs de ce site— et qui fait parfois le bonheur des Algériens, fait hélas aussi ruiner les couples.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Tout comme l'histoire de sa création, pleine de conflits et de trahisons, —comme le raconte le long-métrage de David Fincher qui raconte les premières années du site, créé en 2004, sur le campus de Harvard, dans lequel Jesse Eisenberg incarne le rôle de Mark Zuckerberg, P-DG de Facebook et qui a été projeté pour la première fois le 31 décembre 2010 à Alger, le site favori des Algériens exacerbe la jalousie et parfois même la haine entre des amis et mène même des couples à la séparation. Riche de ses 250 millions d'utilisateurs à travers le monde, le réseau social Facebook n'est pas toujours bénéfique en ce qui concerne... les relations sociales. Et surtout celles entre conjoints ! En effet, il peut même se révéler dangereux pour leur stabilité.

Un commentaire mal placé dans son mur, une invitation d'un(e) ex, une demande en mariage, une quelconque application à venir, relation amoureuse, trop d'amis (hommes ou femmes) dans la liste d'un(e) partenaire plutôt possessif(ve), tout cela ne fait qu'augmenter la jalousie et parfois même mène carrément à la rupture.

Selon une étude menée par des étudiants de l'université de Guelph au Canada intéressé par le sujet, on peut nettement constater à quel point le temps passé à épier l'activité de son conjoint sur Facebook augmente la jalousie et la suspicion. Et cette escalade peut aller très vite ! «Ainsi, chaque fait pouvant être mal interprété (photos tagués, nouveau contact, commentaire, un ou une ex dans les ami(e)s etc.) peut détériorer la vie de couple et peut même provoquer la rupture. Car en plus, 80 % des participant(e)s à l'étude ont révélé avoir un(e) ou plusieurs ex dans leur liste d'amis. Nouvelle arme pour épier son compagnon ou sa compagne, Facebook peut donc vite se révéler être un cercle vicieux.» Dernier enseignement que nous apporte cette étude canadienne : «Les jeunes femmes passent plus de temps que les garçons à sur-



veiller leur partenaire sur Facebook. De ce fait, elles développent un sentiment de jalousie plus fort que les hommes.»

La majorité des personnes interrogées sur ce sujet chez nous ont confirmé que Facebook, qui ouvre grande la porte, avouant-le, devant la communication et le relationnel, fait entrer, en contre-partie, les personnes en conflits parfois très sérieux !! «J'ai dû rompre avec ma fiancée, parce que j'ai trouvé plusieurs mes-

qui a gravement dérangé mon partenaire avec lequel je me suis séparée à cause d'une gaffe que je n'ai pourtant pas commise», nous a raconté Marwa, étudiante à l'université d'Alger. La réapparition d'un(e) ex dans la vie sociale (virtuelle) du Facebooker algérien est aussi l'une de ces causes qui mettent fin à de nombreuses relations. «J'ai failli perdre mon couple à cause de l'apparition de mon ex dans ma liste d'amis malgré que ce n'est

« On peut nettement constater à quel point le temps passé à épier l'activité de son conjoint sur Facebook augmente la jalousie et la suspicion. Et cette escalade peut aller très vite. Chaque fait pouvant être mal interprété (photos tagués, nouveau contact, commentaire, un ou une ex dans les ami(e)s etc.) peut détériorer la vie de couple et peut même provoquer la rupture. »

sages et commentaires sur son mur de la part de son ex, chose qui ma mis hors de moi», avoue un jeune Algérois. Les Facebookers algériens sont aujourd'hui face à une technologie aussi maléfique que bénéfique. «Mon couple a été ruiné à cause d'une connerie publiée sur mon mur de Facebook dont je n'étais pas l'auteur», nous affirme un jeune homme.

Les histoires sont encore multiples sur ce mur magique où nombreuses personnes contrôlent rarement leurs publications. «Je me suis retrouvé un jour inscrit sur un site malsain suite à une confirmation d'une invitation sur Msn, et par malchance, toute nouveauté sur ce maudit site était automatiquement publiée sur mon mur de Facebook, ce

pas moi qui l'ai ajoutée, mais il m'a envoyé une invitation d'ajout à la liste d'amis comme je figurai dans la liste d'un ami commun à nous deux. Cette personne commentait toutes mes publications, mes liens et mes activités sur le site, notamment ma situation amoureuse, chose qui a mis en rage mon fiancé qui sans demander d'explications a failli mettre fin à notre relation», raconte Amina. Ces épreuves font aujourd'hui réagir tout le monde puisque les internautes et les Facebookers, notamment algériens, créent aujourd'hui de plus en plus des groupes pour dénoncer les comportements malsains dans le site menant à la ruine d'un couple. Il est temps peut-être d'augmenter les mesures de confidentialité !!

C. K.

CONTRIBUTION

PROBLÉMATIQUE DU MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE SONATRACH



L'Algérie étant Sonatrach et Sonatrach étant l'Algérie, en raison des scandales qui touchent cette société et qui risquent de paralyser cette entreprise stratégique, inhibant toute initiative créatrice nécessaire, risquant de faire fuir le peu de cadres compétents qui existent en dehors du pays, semant le doute sur l'ensemble des cadres, vision bureaucratique, sans s'attaquer à la genèse de la corruption qui est l'inefficacité des institutions, qu'il s'agit bien entendu de combattre, je me propose d'analyser l'urgence d'une nouvelle gouvernance de Sonatrach en quatre parties livrant une modeste expérience de trente années ayant suivi attentivement ce secteur, synthèse de ma modeste contribution parue dans les cahiers de recherche de novembre 2010 de la prestigieuse haute école H.E.C Montreal, (Canada) The Walter J. Somers Chair of International strategic management.

Lire page 12

PREMIÈRE PRÉVISION POUR 2011

Une nouvelle crise dans la zone euro

Lire page 14



Face aux dettes souveraines
**L'ÉDIFICE FINANCIER
EUROPÉEN VACILLE**

Lire page 14

CONTRIBUTION Problématique du management stratégique de Sonatrach

PAR ABDERAHMANE MEBTOUL *

Il s'agit de bien poser les problèmes afin de ne pas se tromper de cibles stratégiques. La question centrale objet de notre problématique : quel est l'objectif du management de l'entreprise Sonatrach objet de cette contribution résultant d'enquêtes sur le terrain, intimement lié à la démocratisation de la gestion de la rente. Le management d'entreprise est inséparable de la gouvernance interne d'un pays lui-même inséparable des mutations mondiales devant donc éviter d'isoler la micro-gouvernance de la macro-gouvernance qui sont inextricablement liées. La situation actuelle rend de plus en plus urgent le management stratégique et une transparence de la gestion de Sonatrach devant reposer pour toute démarche scientifique et opératoire du général au particulier, afin de saisir les interactions et pouvoir procéder à des actions par touches successives. Rendre plus efficiente Sonatrach suppose plusieurs actions stratégiques : la replacer dans le contexte international et national ; un système d'organisation au temps réel se fondant sur des réseaux et non plus sur l'actuelle organisation marquée essentiellement sur une vision hiérarchique, des centres de coûts transparents incluant la gestion du partenariat ; une gestion rationnelle des ressources humaines et élément essentiel du management stratégique impliquer les cadres et être à l'écoute du collectif des travailleurs par un dialogue constructif permanent.

L'ensemble de ces actions renvoie en fait à l'instauration de l'Etat de droit et de l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Comme démontré tout au cours de cette analyse opérationnelle, Sonatrach s'assimile, pour l'instant, à toute l'économie algérienne exportant pour 98% et important à plus de 75% de nos besoins. La sécurité du pays étant posée, cela implique l'urgence de la volonté politique d'amorcer une production et exportation hors hydrocarbures loin de la logique rentière, supposant un réaménagement profond de la logique du pouvoir. Premièrement quelle est la situation de Sonatrach?

Situation actuelle de Sonatrach

Créée le 31 décembre 1963, la Sonatrach a vu ses statuts modifiés à trois reprises par décrets présidentiel, dont le dernier été pris le 11 février 1998 avec pour souci de mettre en adéquation les statuts de la Sonatrach (sociétés par actions) suite à la création, en avril 1995, du Conseil national de l'énergie. Le chapitre III du décret du 11 février 1998 consacré à « l'organisation et au fonctionnement des organes » la dote de trois organes : l'assemblée générale, le conseil d'administration et l'exécutif. Par ailleurs, un décret présidentiel en date du 13 septembre 2000 apporte une légère modification au décret portant statuts de la Sonatrach, concernant exclusivement les aliénés 2 et 5 de l'article 11 qui stipule que « les vice-présidents et les directeurs généraux adjoints sont nommés par décret présidentiel » au même titre que le Président-directeur général de la compagnie. Au niveau des prérogatives, ce n'est plus à Sonatrach d'octroyer les périmètres d'exploitation selon la nouvelle loi sur les hydrocarbures du 28 avril 2005 amendée par l'ordonnance du 29 juillet 2006 mais à une agence dépendante du ministère de l'Énergie Alnaft, entretenant donc des relations fonctionnelles avec cette structure autant qu'avec une autre agence, l'autorité de régulation chargée de suivre les mécanismes des prix. La nouvelle loi a fixé à au moins 51% la part de Sonatrach sur les périmètres octroyés par ALNAFT et moins de 49% aux compagnies pétrolières. Mais le partenariat a toujours existé même du temps du socialisme des années 70. Car il y a lieu d'éviter la vision essentiellement négative car cette association a permis de redynamiser la production pétrolière et gazière en chute libre d'où les amendements des années 90 qui en fait étendaient la loi de 1986 à un large partenariat avec les compagnies internationales. Aussi, en nous tenant à l'organisation actuelle du secteur des hydrocarbures, il y a lieu de distinguer plusieurs structures opérationnelles :

SONATRACH ET L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Qu'en est-il de la place de Sonatrach dans le commerce mondial? Selon le classement du Petroleum Intelligence Weekly (PIWV) dans son rapport de décembre 2008-mais il semble que ce rapport soit dépassé- Sonatrach est la 13e compagnie mondiale (12e en 2007), ce classement associant les compagnies internationales privées et les sociétés nationales autour de quatre critères (les réserves de pétrole et de gaz, la production de pétrole et de gaz, la capacité de raffinage et les ventes de produits pétroliers) ; Sonatrach étant classée 7e groupe mondial par la taille de ses actifs, 13e pour le bénéfice net, 22e pour le chiffre d'affaires, et 25e pour le nombre d'emplois. Avec environ une production de 1,4 million de barils jour dont 1,2 million barils/jour d'exportation, c'est la première compagnie en Afrique, maintenant un très net écart avec ses deux poursuivants sur le podium 2010 des 500 premières entreprises africaines : l'angolaise Sonagol et la sud-africaine Sasol, selon une enquête récente de Jeune Afrique (numéro spécial décembre 2009) sur le top 500. Au niveau local, Sonatrach est suivie de Naftal (34), Naftec (61), Sonelgaz (72),

L'Algérie étant Sonatrach et Sonatrach étant l'Algérie, en raison des scandales qui touchent cette société qui risquent de paralyser cette entreprise stratégique, inhibant toute initiative créatrice nécessaire, risquant de faire fuir le peu de cadres compétents qui existent en dehors du pays, semant le doute sur l'ensemble des cadres, vision bureaucratique, sans s'attaquer à la genèse de la corruption qui est l'inefficacité des institutions, qu'il s'agit bien



Algérie Télécom (143), Air Algérie (153), Cosider (165), ENTP (266), l'entreprise nationale de géophysique (394), Cevital (69), OTA (67), Watania (225). Sonatrach est également le 2e exportateur de GNL et de GPL et le 3e exportateur de gaz naturel (GN) notamment à travers ses réseaux Medgaz (Europe via Espagne) et Galsi (Europe via Italie) devant passer de 62 en 2009 à 85 milliards de mètres cubes gazeux horizon 2012, (alors que les exportations en 2009/2010 sont en baisse et se pose la question si les objectifs sont réalistes) ayant des activités diversifiées touchant toute la chaîne de production : exploration, exploitation, transport, raffinage. En effet, il y a urgence de confirmer ou non les informations de la revue internationale *Petroleum Economist*, d'octobre 2010 qu'en dix ans, les exportations de GNL seraient passées de 12 à 6% du total des échanges mondiaux de ce gaz, alors que sur la même période, le volume des échanges de gaz dans le monde s'est développé de 8,1%, et que les exportations algériennes ont baissé de 11% où l'Algérie perd de plus en plus des parts de marché. En effet, selon *Petroleum Economist*, l'Algérie a perdu deux marchés de fourniture de pipeline, en Italie. La Libye ayant bénéficié aux dépens de Sonatrach le pipeline Greenstream en Sicile, la Norvège qui a commencé à fournir l'Italie depuis ses terminaux continentaux en 2001, les Pays-Bas ayant vu leurs échanges avec l'Italie s'allonger et pis encore, le client traditionnel de l'Algérie, à savoir l'Espagne, du fait des différends commerciaux, la Russie, le Nigeria, l'Égypte et le Qatar ont tous vu leurs positions se renforcer malgré leur situation géographique et logistique beaucoup moins favorable que celle de l'Algérie débouché du GNL algérien gaz algérien représentent en 2009 un tiers des recettes de Sonatrach et n'ont pas dépassé 54,5 milliards de m³ en 2009, fort loin de l'objectif de 85 milliards de m³ pour 2012. La concurrence du marché spot et des retards dans certains projets dont celui Gassi Touil, qui devait entrer en production justement en 2009, expliqueraient le recul de 2009 selon le site www.maghrebemergent, citant le site de Sonatrach et des responsables du secteur, alors que le rythme des exportations annuelles de gaz naturel tournait autour des 64 milliards de m³ par an, depuis 3 ans, en attendant l'entrée en production de nouveaux gisements gaziers. L'objectif pour 2009 était d'exporter 65 milliards de m³. Par ailleurs, les acheteurs, principalement les Italiens, les Espagnols et les Français - plus de 60% des quantités engagées - n'ont recouru qu'à un enlèvement minimal des volumes contractuels à un prix moyen indexé sur le prix du brut, situé entre 7 et 10 dollars le million de BTU durant l'année. Le reste des approvisionnements a été réalisé par ses clients de Sonatrach sur les marchés spot ou le gaz naturel - car-



Sonatrach est le 2e exportateur de GNL et de GPL et le 3e exportateur de gaz naturel (GN) notamment à travers ses réseaux Medgaz (Europe via Espagne) et Galsi (Europe via Italie) devant passer de 62 milliards de mètres cubes en 2009 à 85 milliards de mètres cubes gazeux à l'horizon 2012.



gaisons GNL - étaient cédées à moins de 5 dollars le million de Btu en moyenne sur le second semestre 2009, la crise mondiale ayant entraîné une baisse des enlèvements de gaz naturel par les Italiens, les Espagnols et les Français, de plus de 60% des quantités engagées contractuellement. Donc, il existe des incertitudes sur le niveau des réserves des hydrocarbures rentables en Algérie à l'horizon 2020 dont une baisse des recettes en 2009 de plus de 40% par rapport à 2008, ce qui ne pourra qu'influencer le financement futur de l'économie nationale.

Sur le plan des résultats financiers, faute d'une clarté dans la gouvernance de Sonatrach, on ne discerne pas nettement ce qui est imputable à une bonne gestion interne et ce qui est imputable aux

entendu de combattre, je me propose d'analyser l'urgence d'une nouvelle gouvernance de Sonatrach en quatre parties livrant une modeste expérience de trente années ayant suivi attentivement ce secteur, synthèse de ma modeste contribution parue dans les cahiers de recherche de novembre 2010 de la prestigieuse haute école H.E.C Montreal, (Canada) The Walter J. Somers Chair of International strategic management.

alés internationaux qui sont déterminants. C'est que la croissance ou pas de l'économie mondiale joue comme un vecteur essentiel dans l'accroissement ou la diminution des recettes de Sonatrach. Pour preuve, les impacts de la crise récente d'octobre 2008, non encore terminée dont les ondes de choc se font toujours sentir (semi faillite récente d'Abou Dhabi, et de la crise grecque qui risque de s'étendre à d'autres pays européens plus fragiles et à l'ensemble du monde du fait des interdépendances accrues des économies) et en cas d'une non maîtrise de la dépense publique à un hyperinflation mondiale, ne s'étant pas attaqué à l'essence des deux fondamentaux de la crise à savoir la dominance de la sphère financière sur la sphère réelle et les distorsions entre les profits spéculatifs en hausse et les salaires réels en baisse, en fait au fondement du système économique mondial dont la dominance du dollar. Et c'est pourquoi il faut être attentif à son évolution.

POUR UN NOUVEAU MANAGEMENT STRATÉGIQUE

Il s'agira impérativement donc d'évaluer l'impact de l'environnement socio-économique et institutionnel (notamment bancaire) ainsi que des réformes prévues ou à envisager tenant compte de l'Accord de libre-échange avec l'Europe applicable depuis le 01 septembre 2005 et son éventuelle adhésion à l'OMC. Pour cela, il s'agira principalement d'analyser l'ensemble des règles juridiques influençant le secteur énergétique (environnement légal et institutions publiques), les circuits banques primaires- banque centrale -Sonatrach pour les conditions de paiement afin d'accélérer la rapidité des opérations, évaluer les structures d'appui professionnelles existantes, les structures d'appui techniques et de formation, l'identification de la stratégie des entreprises concurrentes et des institutions internationales et leurs facteurs - clé de succès pour une comparaison nécessaire de la stratégie internationale des grands groupes pétroliers et gaziers. Cela implique la prise en compte de la comparaison des comptabilités- organisation, filialisation, les récents fusionnements, la concurrence des énergies substituables, de l'environnement avec des activités non polluantes en incluant donc de nouveaux coûts nécessaires tenant compte de cette nouvelle contrainte internationale, la part de marché des pays OPEP et des pays non OPEP, la spécificité régionale du gaz dont la part du marché en Europe du gaz algérien, (10% en 2010) et ses concurrents directs avec la Russie et la Norvège. Le nouveau management stratégique doit avant tout diagnostiquer l'impact de l'environnement national et international sur Sonatrach et l'appréciation des domaines où l'interface Sonatrach/ environnement peut être amélioré afin de rendre plus performant l'entreprise et la hisser au niveau de la concurrence mondiale. La description des opérations devrait permettre d'identifier les gisements de productivité et les niches de gains de coûts (comparaison avec des compagnies tests) - volume, rentabilité et analyser la stratégie des principales institutions similaires dans le monde sur les plans : technologie- standards et normes- sous-traitance et enfin le conventionnement et ce, afin de réduire les coûts et d'avoir une stratégie agressive afin de prendre des parts marché tenant compte de la concurrence.

Il est à rappeler que sur le plan strictement comptable, les immobilisations corporelles comprennent le terrain, les constructions, les installations techniques, matériel et outillage industriels, ainsi que les installations générales, agencements, matériels de transport, matériel de bureau et matériel informatique, mobiliers et emballages récupérables. Dans la comptabilité des sociétés, ne sont pris en compte que les biens dont l'entreprise est propriétaire, les biens corporels loués ne figurant pas à l'actif ce qui constitue une lacune importante que certaines entreprises internationales comblent en général pour ne pas avoir un bilan biaisé. Quant aux immobilisations incorporelles, elles comprennent les frais d'établissement, les frais de recherche et développement, les concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés ainsi que le droit au bail commercial. Ces immobilisations sont souvent traités d'une manière superficielle alors qu'elles sont déterminantes pour une entreprise comparable à Sonatrach ce qui renvoie d'ailleurs au nécessaire renouvellement du plan comptable national. A court terme pour Sonatrach, il s'agit de préparer un audit opérationnel du patrimoine existant, en le réactualisant à la valeur du marché. Parallèlement un audit technologique et des moyens matériels (fixes et roulants) qui permettront de rentabiliser ce qui existe car le poste services (paiement des connaissances étrangères l'expert national pour le même tra-

vail étant rémunéré actuellement et cela n'est pas propre à Sonatrach parfois à dix fois moins que l'étranger) et l'immobilisation du parc roulant, notamment au niveau de Naftal, sont inquiétants. Et surtout de préparer l'avenir en cas où Sonatrach opérerait pour l'option de développement tant en amont qu'en aval - noyau dur de l'entreprise en se spécialisant dans ses métiers de base, ce qui supposera d'importants moyens technologiques, financiers et humains tant pour l'exploration, la production et la commercialisation, analyse de l'efficacité et la performance des sociétés de forage, de géophysique, de construction et de services aux puits).

GESTION DE LA RENTE

La nouvelle gouvernance tant locale que celle des entreprises ne saurait reposer sur le diktat mais implique de comprendre la sensibilité des femmes et hommes qui composent tant la société que de l'entreprise tenant compte de la morphologie de la société suite aux travaux du prix Nobel de l'économiste indien prix Amyra Sen dans son apport sur l'anthropologie économique dans l'efficacité des organisations pour qui il ne peut y avoir de développement sans démocratie tenant compte des anthropologies culturelles. C'est dans ce cadre, comme consécration de la recherche du rôle fondamental des institutions, cœur de la dynamique économique des conditions du développement, en octobre 2009, que le jury du Prix Nobel en Sciences économiques de l'Académie Royale Suédoise des Sciences a choisi Elinor Ostrom et d'Oliver Williamson pour « leurs apports à l'analyse de l'efficacité des institutions et à la gouvernance tant centrale que l'entreprise, analyse qui approfondit celle du fondateur de la Nouvelle Economie Institutionnelle, (NEI), ayant comme chef de file, Douglass North, qui a démontré que les institutions ont un rôle très important sur les organisations et la société. Elles constituent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme, le terme d'institution désignant « les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines », et aussi comme « les règles du jeu » qui façonnent les comportements humains dans une société. Parce qu'il est coûteux de coopérer sur le marché, il est souvent plus économique de coopérer au sein d'une organisation, la gouvernance faisant alors référence à la rationalité limitée, l'incomplétude des contrats, mais aussi à la spécificité de certains actifs (non substituables donc), et prenant en compte la nécessité d'adapter les organisations en introduisant l'importance de la confiance et du « capital social » comme ciment de la coopération.

La gouvernance rénovée doit prendre en compte l'épuisement inéluctable des réserves d'hydrocarbures à terme devant être nuancé dans l'appréciation comme celle des découvertes de gaz puisque pour le pétrole les découvertes sont insignifiantes, fonction de quatre facteurs, du coût d'exploitation, de la durée de vie du gisement, des découvertes technologiques et des énergies substituables tenant compte du nouveau modèle de consommation énergétique dont les énergies renouvelables notamment le solaire, qui se dessine horizon 2015/2020 et dont la Chine, selon les experts serait leader avec les USA devant assister d'ailleurs à un scénario probable géostratégique d'un duo USA/Chine, l'Europe devant s'insérer dans ce duo à moins qu'elle n'élargisse son champs d'action à travers une stratégie euro- méditerranéenne via le continent Afrique où ces deux acteurs sont d'ailleurs présents. Il s'agira donc d'élaborer un modèle de simulation donnant plusieurs variantes en fonction des paramètres et variables -fonction de contraintes qu'il s'agira d'éliminer pour éviter des effets pervers, gérer étant prévoir surtout pour cette entreprise stratégique pour le pays. La démarche devra être de type itérative. Elle consistera à itérer les séquences en plusieurs étapes : fixer les objectifs d'amélioration des performances reliés à chaque fonction où à chaque système de gestion, selon une démarche descendante et en vérifier le réalisme (ratios, contexte) ; -évaluer l'ordre de grandeur des impacts attendus (gains, qualité, délais, coût...) selon une démarche ascendante ; évaluer les moyens et les délais nécessaires (ordre de grandeur) et enfin vérifier qu'à chaque objectif fixé peuvent être associés des indicateurs de performance faciles à mettre en œuvre. Cette simulation permettra la mise en place de deux ou trois scénarios d'amélioration des performances de Sonatrach tenant compte de l'évolution erratique tant du cours du dollar, de l'euro que du cours du pétrole et du gaz, permettant d'identifier chaque action, décrire le contenu, évaluer les moyens, les délais, les coûts associés à l'action, vérifier le niveau de gain attendu éventuel, rédiger une fiche descriptive de chaque action accompagné d'un tableau récapitula-

tif des moyens, coûts et gains attendus et enfin établir un tableau récapitulatif des indicateurs de performance à prévoir. Sonatrach, société par actions et propriété exclusive de l'Etat devra faire face aux mutations quant à son nouveau rôle de société économique et commerciale créatrice de richesses et aux changements dans son mode de fonctionnement en vue d'évoluer dans un environnement international de plus en plus concurrentiel. D'une manière générale, la gestion de la rente de Sonatrach qui est la propriété de tout le peuple algérien implique quatre actions : premièrement sa gestion démocratique et un calcul cumulé de 1990/2010 pour déterminer les évolutions des recettes transitant par la banque d'Algérie et la part investie par Sonatrach (coûts projet par projet des dépenses prévues et les dépenses réalisées- idem pour tous les secteurs) et l'évolution de la fiscalité pétrolière ; deuxièmement la gestion de la distribution de la rente (98% des exportations étant constituées des hydrocarbures) c'est à dire l'octroi des crédits également le montant cumulé structurellement et sectoriellement depuis 20 ans, impliquant la réforme profonde de tout le système financier et non des répliquages techniques ou organisationnels, réforme souvent annoncée mais toujours différée car lieu de distribution de la rente des hydrocarbures ; troisièmement, la gestion des réserves de change d'environ 150 milliards de dollars début avril 2010, effet de la rente des hydrocarbures, en précisant combien avons-nous placé à l'étranger depuis 20 ans, en précisant la nature, en bons de trésor ou dans des banques internationales, par qui, dans quel pays et à quel taux d'intérêt ; quatrièmement la quantification de la dépense publique via la rente toujours des hydrocarbures évaluée officiellement à 200 milliards de dollars entre 2004/2009 et étant programmée à 280 milliards de dollars entre 2010/2013, son impact sur le taux de croissance et le taux de chômage non artificiellement gonflé mais le réel, sur le social notamment sur le niveau de l'inflation et sur le pouvoir d'achat de la majorité de la population en spécifiant la répartition du revenu national entre les différentes couches sociales.

Aussi, le problème central lié intimement à la politique économique et sociale future est suivant : pour préparer l'après hydrocarbures, il y a urgence d'un nouveau modèle de consommation énergétique dont les énergies renouvelables. La preuve en a été apportée par l'Agence spatiale allemande (ASA), qui a procédé à une évaluation par satellites. Les résultats donnent un potentiel estimé à 169,440 téra-watts heure/an (TWh/an) pour le solaire thermique, et de 13,9 TWh/an pour le solaire photovoltaïque, ce qui équivaut à environ 60 fois la consommation de l'Europe des 15 (estimée à 3 000 TWh par an). L'Algérie qui exporte d'importantes quantités de pétrole et de gaz vers l'Europe, recèle de grandes ressources d'énergie solaire à même de satisfaire la totalité des besoins de l'Europe en électricité, l'énergie solaire journalière dans le désert équivaut pétrole étant estimée à 1,5 baril par km². C'est dans ce contexte qu'a été officialisé le lancement d'une centrale hybride associant gaz et énergie solaire d'une capacité de 150 MW/an à Hassi R'Mel. Deux options sont actuellement sur la table des décideurs du pays non encore tranchées définitivement: le solaire encouragé par l'Allemagne et le nucléaire civil encouragé par la France notamment ou les deux à la fois. Selon les estimations du CREG d'août 2010 la proportion d'énergie renouvelable à l'horizon 2020 en Algérie, devrait passer d'un taux marginal actuellement à quelque 8% selon un premier scénario. Selon cette institution, une première capacité annuelle à installer serait de 335 MW/an à partir de 2015. L'Algérie cumulerait ainsi une capacité d'énergie renouvelable sur la période 2015-2019 de 1675MW. Le CREG souligne en outre que grâce à cette capacité en énergie renouvelable, ce ne sont pas moins de 3,6 milliards de M3 qui seront ainsi économisés. Par ailleurs et selon un second scénario moins optimiste, le taux d'intégration de l'énergie renouvelable se situerait tout de même autour de 6%, avec une capacité de 1180MW sur la période 2010-2019. Les gains en gaz seraient selon ce scénario d'environ 2,4 milliards de M³ de gaz. Parallèlement, le gouvernement envisage de développer le nucléaire civil et les premières centrales sont prévues pour 2020/2025, l'Algérie disposant de réserves importantes d'uranium, l'électron nucléaire pouvant servir d'appoint. Mais se pose la maîtrise des risques de fuites ou d'explosion ainsi que du traitement des déchets. Et là tant pour le solaire que le nucléaire civil, se pose la problématique de la disponibilité de la ressource humaine. Et dans ce cadre comment ne pas rappeler que l'élite algérienne est caractérisée par sa marginalisation sociale selon la revue américaine Foreign Policy de juillet 2010 qui vient de consacrer une enquête minutieuse aux pays les plus vulnérables du monde. A cet effet, la revue américaine a même classé l'Algérie parmi les plus vulnérables au monde avec une note de 8,6 sur 10 pour la disparition et la dispersion de l'élite, s'agissant d'une des notes les plus mauvaises du monde.

La sécurité du pays étant posée, cela implique l'urgence de la volonté politique d'amorcer une production et une exportation hors hydrocarbures loin de la logique rentière, supposant un réaménagement profond de la logique du pouvoir.

* M.B
Expert international, économiste

Le prix du baril de pétrole a augmenté de 15,14% en 2010

Le baril de pétrole brut américain a clôturé vendredi sur le marché new-yorkais en hausse de 1,71%, soit 1,54 dollar, à 91,38 dollars, ce qui porte sa progression sur l'année à 15,14%, ou 12,02 dollars.

Le contrat à échéance février a brièvement touché un plus haut à 92,06 dollars le baril avant la clôture, établissant là son record annuel.

Au moment de la clôture du New York Mercantile Exchange, le Brent prenait 1,63 dollar (1,75%) à 94,72 dollars.

La baisse du billet vert et le soutien technique au-dessus de 89 dollars ont empêché le pétrole de pâtir des prises de bénéfice de fin d'année.

La demande plus élevée dans l'hémisphère Nord en raison d'un hiver particulièrement rigoureux a également contribué à la hausse marquée du pétrole ces dernières semaines.

L'Estonie entre en douceur dans le bloc monétaire

Aux douze coups de minuit, l'Estonie a fait une entrée en douceur dans la zone euro dont elle est devenue le premier État balte et la première ex-République soviétique à être admise dans ce bloc monétaire agité par de fortes tempêtes.

Son admission dans ce club, comptant désormais 17 membres, est un acte de foi et couronne vingt ans d'intégration au sein de l'Occident, après une annexion douloureuse et une longue domination du pesant voisin soviétique, puis russe.

Le Premier ministre Andrus Ansip a été l'un des premiers Estoniens à retirer des euros à un distributeur mis en place pour l'occasion.

"C'est un petit pas pour la zone euro, mais un grand pas pour l'Estonie", a-t-il dit, une poignée de billets à la main. "Nous sommes fiers de devenir un État membre de la zone euro", a-t-il ajouté.

Le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, et les Premiers ministres letton et lituanien avaient fait le voyage de Tallinn pour célébrer l'événement.

Quelques heures plus tard, la banque centrale, dont le patron siègera désormais au Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), a confirmé que le changement de devise s'était opéré sans heurt.

"Les euros sont parvenus à temps dans les distributeurs automatiques de billets et chez les commerçants d'une part ; de l'autre, d'importantes quantités de couronnes estoniennes ont commencé à être échangées", a indiqué le numéro 2 de la banque centrale, Rein Minka.

Les deux autres États baltes espèrent imiter leur voisin en 2014 et ainsi renforcer leur indépendance par rapport à Moscou. Les grands pays de l'ancien bloc communiste, à commencer par la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, considèrent pour leur part que leurs économies sont plus à l'abri en dehors de la zone euro qu'en dedans.

R. E.

FACE AUX DETTES SOUVERAINES

L'édifice financier européen vacille

Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, la belle cohésion financière de l'Europe communautaire n'a été autant mise à l'épreuve que durant la crise de la dette souveraine des États, qui a marqué l'année 2010 dans le Vieux Continent.

Alors que s'estompait aux États-Unis la crise des "subprimes", dont l'onde de choc a fait trembler l'économie mondiale, la reprise économique en zone "euro" a été marquée dès 2009 par l'apparition de profondes crises financières dans certains États, avec des déficits budgétaires à deux chiffres.

L'année 2010 débutera et sera bouclée pratiquement par les plans de sauvetage, mis en place par l'UE et le FMI, et concoctés pour éviter le naufrage économique de la Grèce et de l'Irlande. Mais, surtout, pour éviter la contagion aux autres pays européens, comme l'Espagne et le Portugal, en butte également à des problèmes de déficits budgétaires.

La bulle immobilière de la Grèce a explosé en fait au printemps de 2010 : contrairement aux affirmations des responsables grecs, l'économie du pays s'enfonçait dans le cycle infernal de l'endettement, avec une croissance dangereuse du déficit budgétaire.

Et, fatalement, est venu le moment des comptes : la Commission européenne, qui trouvait quelque fierté à considérer sa zone euro comme étant résolument lancée dans une dynamique phase de reprise économique, s'aperçoit qu'en fait, le feu couve de partout.

En Grèce, c'est presque "la faillite", la banqueroute financière, selon des économistes qui avaient même considéré le pays étant entré dans une phase de "cessation de paiement".

Le pays était en fait plongé dans une crise sans précédent, qui s'est traduite par un déficit et des dettes publics astronomiques : 13,6% et 115,1% du PIB en 2009.

Pour les Grecs, c'est le choc : manifestations et vagues de protestations plongent sur le plan social le pays dans une période de grand doute. Et, comme d'habitude et en pareilles circonstances, l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) ont joué le rôle de pompiers pour circonscrire la menace d'une contagion à d'autres pays.



Ils mettent en place un plan d'aide financier de 110 milliards d'euros étalé sur trois ans pour la Grèce, dont la dette abyssale s'est élevée à 300 milliards d'euros en 2009.

Mais, le sauvetage en catastrophe de la Grèce met le feu aux poudres : les craintes de contagion deviennent plus tangibles, avec comme points de chute l'Espagne et le Portugal, l'Italie un peu moins, dont les déficits budgétaires avaient largement dépassé les limites du traité de Maastricht, fixées à 3,2% du PIB.

Le "coup de massue" pour les Européens les plus anti-plan de sauvetage, comme l'Allemagne, viendra de l'Irlande, noyée elle également dans la bulle immobilière, qui a provoqué une quasi faillite des banques locales.

Résultat : le FMI et la Commission européenne sont de nouveau en appel pour "sauver l'Irlande", avec un plan d'aide de 85 milliards d'euros, de la banqueroute, et une grave crise sociale, qui se profile.

Bien sûr, en Grèce comme en Irlande, le FMI et l'UE ont adossé leurs aides financières à un drastique plan de relance économique, et, surtout, des mesures socio-économiques impopulaires, notamment la réduction des dépenses sociales, des salaires, etc.

2010 aura été pour les Européens un cauchemar financier. L'euro revenait à des niveaux plus modestes face au dollar, mais surtout face à la livre sterling et le franc suisse. Au Danemark, le non à l'intégration à la zone "euro" atteignait au 23 décembre dernier les 55%.

La hantise d'un éventuel prochain effondrement de tout l'édifice construit par le traité de Maastricht, notamment un déficit budgétaire des pays membres maîtrisé à 3,2%

est tellement grande que les Européens commencent à penser à réformer certains mécanismes financiers.

En clair, et après les sérieux avertissements de 2010, la Commission européenne n'écarte pas de nouvelles tensions en 2011 sur les marchés financiers qui pourraient affecter la croissance en zone euro.

"La situation des marchés financiers reste inquiétante, avec de nouvelles tensions possibles, comme l'a montré récemment la réapparition de tensions sur les marchés de la dette souveraine", note Bruxelles dans la dernière semaine de décembre dans un communiqué sur ses nouvelles prévisions économiques.

Et, pour donner un peu plus de confiance aux marchés pour l'année 2011, les pays de l'UE se sont entendus sur les contours d'un futur Fonds de secours de la zone euro, avec pour ambition de freiner la contagion d'une crise qui pourrait toujours menacer le Portugal et l'Espagne.

Les ministres des finances de la zone euro ont accéléré les préparatifs du futur Fonds de soutien permanent aux pays en crise, appelé à voir le jour mi-2013, en remplacement du mécanisme actuel, le Fonds Européen de Stabilité Financière, dont la durée de vie est limitée.

2010, finalement, aura été le début d'une profonde crise financière qui met à rude épreuve la solidité de l'économie de l'UE, au moment où la Chine, avec ses 2.648 milliards de dollars de réserves de change à fin septembre, fait dorénavant figure de géant économique mondial, qui, profitant de ce contexte, a même proposé ses services à certains pays européens comme la Grèce par le rachat d'une partie de leur dette.

APS

PREMIÈRE PRÉVISION POUR 2011

Une nouvelle crise dans la zone euro

Le Centre d'Economie et Business Research (CEBR) a placé une nouvelle crise de la zone euro, en tête de ses prévisions pour 2011, citant les centaines de milliards d'euros de la dette que les membres doivent rembourser au cours de cette année.

"Si l'euro ne se brise pas, cela pourrait être l'année où il s'affaiblira substantiellement, tendant vers la parité avec le dollar", a déclaré Douglas Williams, directeur général de CEBR.

L'Espagne et l'Italie, à elles seules, doivent refinancer plus de 400 milliards d'euros de dette dans la première moitié de l'année, ce qui pourrait se révéler impossible, vue les craintes des investisseurs sur les finances des pays du sud de l'Europe, a

souligné ce centre spécialisé dans ses prévisions annuelles.

"L'euro pourrait se briser à ce stade, même si les politiciens européens sont normalement en mesure de répondre à une crise mais je pense que ce qui va briser l'euro sera l'échec de la plupart des pays à prendre le remède qui s'impose pour rendre leurs économies concurrentielles sur le long terme", a ajouté Douglas, soulignant qu'il n'écartait pas une autre série de mesures d'assouplissement quantitatives des gouvernements pour soutenir les marchés du crédit et éviter une crise.

La spéculation sur l'avenir de l'euro a atteint de nouveaux sommets l'an dernier, ce qui a été une question "purement théorique" est devenu très réel pendant les

crises à répétition qui ont frappé la zone euro en 2010, de l'avis de ce spécialiste.

Selon le CEBR, le Japon pourrait également faire face à sa propre crise, avec la possibilité d'une grave crise économique chez la troisième puissance économique mondiale.

La dette est maintenant égale à 200% du PIB japonais, mais jusqu'à présent cela a été largement financé par une vaste base de l'épargne.

Toutefois, la croissance continue de la dette japonaise et le recours constant à des moyens de financement étrangers pourraient créer les conditions d'une crise, selon les prévisions du CEBR qui prédit le lancement d'un programme d'austérité budgétaire au Japon.

APS

ANNÉE 2010

Le court-métrage sauve le cinéma algérien

L'année 2010 dans le domaine du cinéma a mis à l'honneur le court-métrage. Selon le site électronique « A nous les écrans » dédié au cinéma algérien plus de 15 « petits films » devaient être réalisés en 2010 dont 10 sont destinés à la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ».

PAR LARBI GRAÏNE

C'est le Fdatic (Fonds de développement des arts, des techniques et de l'industrie cinématographique) un organisme rattaché au ministère de la Culture qui a financé une bonne partie de ces films. Quant aux longs-métrages, parents pauvres de la production nationale, ils restent trop dépendants de l'aide des pouvoirs publics qu'ils ont de la peine à obtenir. Le constat peut se vérifier à la lumière de la participation algérienne au dernier festival international du film arabe d'Oran. Seulement deux longs-métrages y avaient été sélectionnés. Il s'agit d'« Essaha » (La place) de Dahmane Ouzid et de « Taxiphone » de Mohamed Soudani. Yaniss Koussim qui s'est investi dans le court-métrage a vu la chance lui sourire puisqu'il a reçu le coup de pouce financier escompté en tournant son second court-métrage de 20 mn sous le titre « Khouya » (Mon frère), un film qui a suivi « Khti » (Ma sœur) nous livrant ainsi sa fresque comme par dose homéopathe sur la condition féminine. Yaniss Koussim projette du reste de réaliser un long-métrage sous le titre « Bahara » (Marins), qui n'a rien à voir avec les harraga, lequel traite du même thème à savoir celui de la maltraitance dont est l'objet la



Scène du film «Khouya»

femme. Son prochain film met en scène une veuve du nom de Fatma qui, après avoir perdu son mari pêcheur de son état, décide de le remplacer. Cet acte lui a valu les reproches de sa belle famille qui vont obliger Fatma à leur confier sa fille Karima. Vingt ans après, celle-ci retrouve sa mère, après avoir fui son mari qui venait de la battre violemment. N'empêche le thème de l'oppression de la femme y ressort comme une hanse ou une préoccupation dominante. On le retrouve chez Yasmine Chouikh (fille du couple Chouikh), dans son court-métrage « Djins » (Mauvais génies). « Djins » a aussi bénéficié du financement du Fdatic. Autre court-métrage ayant bénéficié du concours du Fdatic est « Garagouz » (prix spécial du jury du 7e festival international du film de Dubaï) d'Abdenour Zahazah.

Produit par Lait Media, « Garagouz » raconte l'histoire d'un marionnettiste en butte aux menées des extrémistes aux yeux de qui ce jeu reste une pratique illicite. Yahia Mouzahem qui a produit le film long-métrage « Ben Boulaïd » devra quant à lui finaliser le tournage de « Dar El Aadjaza » (La Maison de retraite), autre court-métrage qui veut cette fois-ci comme un comique qui rend compte de l'émigration massive des jeunes vers l'étranger vers 2030, le pays se retrouvant ainsi abandonné aux 3e voire, 4e âge.

Sous le titre de « The Coup » (El inki-lab ou le coup d'Etat), le court-métrage de Hassen Touati, pourrait faire l'événement. Y ont joué des comédiens de valeur à l'image de Mourad Khène, Tarik Abdelahafid et Mustpha Ayad. L.G.

TAMANRASSET DU 7 AU 9 JANVIER

Un festival dédié au dromadaire



Un festival dédié au dromadaire sera organisé dans sa première édition, du 7 au 9 janvier à Tamanrasset, à l'initiative de la Chambre de l'agriculture de la wilaya.

Initiée sous le signe "Ameni" (rendez-vous en langue Targuie), cette manifestation qui se tiendra au lieu dit Oued Amded, dans la localité d'Abalessa (170 km de Tamanrasset), vise la protection du patrimoine camelin et l'encouragement des chameliers dans le développement de cette

richesse animale, ont indiqué des éleveurs.

Le dromadaire, qui a accompagné l'homme dans sa conquête du Grand Sud algérien, fait partie intégrante de la vie socio-économique des touaregs de l'Ahaggar, au regard de son apport dans pratiquement toutes les activités des sociétés sahariennes, y compris touristiques, a souligné M. Benmalek Bey, opérateur de tourisme dans la wilaya de Tamanrasset.

Selon M. Bey, le prochain festival, outre son caractère spécifique, devra connaître une

large participation d'agences de tourisme et de voyages, dans le but de promouvoir le tourisme saharien et vulgariser des atouts et atouts touristiques de la région de Tamanrasset.

Ce festival, a estimé pour sa part un éleveur devra être mis à profit par les participants pour examiner les contraintes rencontrées en matière d'élevage camelin, les voies de préservation de cette richesse animale et l'échange d'expériences entre éleveurs et responsables du secteur de l'agriculture.

Les éleveurs de la région de l'Ahaggar fondent de grands espoirs sur cette manifestation agricole susceptible d'aboutir à la mise au point d'une stratégie à même de jeter, en coordination avec les responsables du secteur agricole, les bases d'un plan d'action devant garantir un nouvel essor à la filière et valoriser cette richesse dans la région de Tamanrasset.

Le programme de ce 1er festival du dromadaire prévoit des concours sur les meilleures chamelles laitières, tente et dromadaire et sur les meilleurs produits traditionnels préservés, ainsi que l'organisation d'une course de méharis.

APS

ADRAR

Ahellil, un patrimoine immatériel enraciné dans le Gourara



Le folklore Ahellil, patrimoine immatériel ancestral, auquel la ville de Timimoun (Adrar) consacre un festival annuel dont la quatrième édition se déroule actuellement, est profondément enraciné dans la culture des populations de la région du Gourara, dans le Sud algérien.

Figurant parmi 43 genres artistiques d'expression orale répandus dans le Gourara, au Nord de la wilaya d'Adrar, l'Ahellil consiste en des rythmes spécifiques, exécutés, généralement le soir, dans les lieux publics, lors de fêtes familiales ou lors de visites de mausolées de saints patrons de la région.

Classé patrimoine immatériel universel par l'Unesco en 2005, le genre Ahellil tire sa spécificité de la manière dont il est exécuté, à travers des chants interprétés par des participants assis en cercle.

Selon le commissariat du festival de Timimoun qui s'est ouvert lundi pour prendre fin le 31 décembre, le terme Ahellil signifie "Ahl El Lil" (gens de la nuit), parce que ce genre est généralement chanté la nuit.

Certains lui trouvent un lien avec l'Islam, faisant un parallèle entre Ahellil et Tahlil (louanges), au regard de la nature des textes chantés glorifiant Allah.

Ce patrimoine immatériel ancestral, les populations locales l'ont adopté, depuis des temps immémoriaux, lors de leurs fêtes et occasions heureuses, selon ses connaisseurs.

Aujourd'hui chanté uniquement par les hommes, ce genre lyrique n'était pas, par le passé, leur apanage. Des femmes, localement connues sous le nom de El Goualat (Chanteuses), à l'exemple de la regrettée Dada Hasna, l'interprétaient autrefois.

Concernant la disposition de la scène de chant et de danse de l'Ahellil, des hommes se dressent en forme de cercle, au entre duquel "l'Abchniou" (poète ou chanteur) se présente, accompagné de joueurs de Tamdja (flûte) et du Gallal (instrument à percussion traditionnel).

La flûte joue un rôle essentiel dans le rythme qu'imprègne l'Abchniou à l'interprétation lyrique, et dans le classement des morceaux poétiques qui sont repris et répétés par la chorale, de façon rythmée, en battant des mains, dans une symbiose singulière.

Parmi les attraits qui font le charme d'Ahellil, la cohésion du cercle formé par ses exécutants, qui traduit la beauté et la sérénité de la spiritualité des textes chantés, dans une gestuelle cadencée au rythme des voix harmonieuses de la chorale orchestrée par le chanteur.

Les textes d'Ahellil abordent des thèmes tout aussi divers que la religion, le triomphe, l'amour et la fidélité, et célèbrent les épopées et gestes populaires de la région.

S'exécutant en trois étapes, la danse d'Ahellil commence avec le jeu du flûtiste, en préparation de l'entrée du chanteur qui, d'une voix tonifiante, débute par les gammes les plus hautes accompagnées de battements des mains, sur des rythmes qui en régulent l'exécution. Cette gestuelle artistique se poursuivra tout en harmonie entre le chanteur et la chorale jusqu'à ce que l'interprète achève son chant, sous le rythme envoûtant des louanges au Créateur chantés par la chorale : "Allah Ya Allah" et "Ya Moulana

APS

PALESTINE

Abbas aujourd'hui et demain en Tunisie

Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas entamera aujourd'hui une visite officielle de deux jours en Tunisie, a annoncé samedi la présidence tunisienne. Dans une déclaration à la presse, le porte-parole de la présidence tunisienne a souligné que le président Mahmoud Abbas effectuera une visite de fraternité et de travail en Tunisie les 3 et 4 janvier, à l'invitation du président Zine El-Abidine Ben Ali. Au cours de cette visite, Abbas aura des entretiens avec le président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali sur le processus de paix au Moyen-Orient.

IRAK

Deux blessés dans une attaque de l'aviation israélienne

L'aviation israélienne a bombardé la bande de Ghaza dans la nuit de samedi à dimanche, blessant deux personnes, selon les services d'urgence palestiniens. Un des raids a fait deux blessés dans le camp de réfugiés de Nusseirat dans le centre de la bande de Ghaza, l'autre, dans le camp de réfugiés de Jablière, au nord de la ville de Ghaza, n'a pas fait de blessé. Une Palestinienne a succombé après avoir inhalé du gaz lacrymogène lors d'une manifestation organisée vendredi contre le mur de séparation à Bilin, en Cisjordanie occupée, et réprimée par l'armée israélienne, rappelle-t-on.

ETATS-UNIS

Au moins six morts dans des intempéries

Au moins six personnes ont trouvé la mort dans une série de tornades qui ont frappé plusieurs Etats américains, a rapporté samedi la presse américaine. "Des orages et des tornades qui se sont abattus, vendredi, sur les Etats de la côte du Golfe et l'Illinois ont fait au moins six morts et causé des dégâts importants", indique la même source. Une grande partie du territoire américain, s'étendant de l'Est à l'Ouest, a connu au cours des derniers jours des perturbations météorologiques majeures, dont une violente tempête de neige qui avait frappé le centre nord du pays.

APS

CÔTE D'IVOIRE AVEC LA PERTE DE SON LOBBYISTE AMÉRICAIN

GBAGBO S'ISOLE MAIS NE COMPTE PAS PARTIR

Au moment où il reçoit le soutien, vocal à défaut d'être efficace, de Roland Dumas et Jacques Vergès, Laurent Gbagbo vient de perdre son lobbyiste américain, pourtant grassement rétribué. Lanny Davis, lobbyiste officiel payé 100.000 dollars (environ 75.000 euros) par mois, a démissionné mercredi parce que Gbagbo a refusé de prendre Barack Obama au téléphone.

Le système américain permet l'activité légale de lobby auprès des institutions, et Lanny Davis, un ancien de l'administration Clinton, est l'un des plus en vue de Washington.

Il représente déjà un autre chef d'Etat africain en délicatesse, l'autocrate de Guinée équatoriale, Teodoro Obiang, et s'était fait officiellement enregistrer auprès du Congrès pour le compte du président sortant de la Côte d'Ivoire – avec la coquette somme de 100.000 dollars mensuels.

Obama au bout du fil pour «éviter de faire couler plus de sang»

La semaine dernière, il défendait bec et ongle Laurent Gbagbo dans une interview sur CNN. Lanny Davis affirmait qu'il ne se prononçait pas sur la victoire ou pas de Laurent Gbagbo, mais qu'il ne s'était engagé que pour favoriser le dialogue et éviter un bain de sang en Côte d'Ivoire. Mais mercredi soir, Lanny Davis a remis sa démission, invoquant le refus par Laurent Gbagbo de s'entretenir par téléphone avec le président américain. Davis a regretté une «*décision prise à Abidjan de ne pas permettre un appel du président Obama à M. Gbagbo, malgré mes objections répétées à ce choix*». Cette démission constitue une mauvaise nouvelle pour Laurent Gbagbo et une nouvelle preuve de son isolement malgré le ralliement bruyant, cette semaine, de Roland Dumas et Jacques Vergès, deux avocats,



Laurent Gbagbo en compagnie de Roland Dumas et Jacques Vergès.

dans tous les sens du terme, du président sortant ivoirien.

Vergès : «La Côte d'Ivoire sera le tombeau de la Françafrique»

Vendredi, dans une interview de Jacques Vergès à Rue89, et dans les déclarations qu'ils ont faites à leur sortie du palais présidentiel d'Abidjan, les deux hommes ont pris clairement position pour Laurent Gbagbo qu'ils considèrent comme le président légitime de la Côte d'Ivoire, et ont violemment attaqué la position de la France. Jacques Vergès, en particulier, retrouvant ses accents anticolonialistes, a prévenu la France que si elle tentait d'attaquer la Côte d'Ivoire pour en déloger Laurent Gbagbo, elle y subirait le sort de ses troupes à Den Bien Phu, en Indochine, ou en Algérie. Cette agitation médiatique menée par les deux avocats renforce sans doute Laurent Gbagbo dans son intransigeance, estimant que le temps qui passe conforte le fait accompli de sa reconduction. Le fait est que le président sortant a choisi la fermeté affirmant : «*Je ne partirai pas*.» C'est ce qu'il a dit aux trois chefs d'Etat africains venus le voir au nom de la sous-région ouest-africaine en début de semaine, et qui sont repartis bredouilles. Ils reviennent aujourd'hui à Abidjan, sans

grand espoir, alors que plane la menace d'une intervention militaire interafricaine.

Menace d'une confrontation avec l'ONU et ultimatum de Ouattara

Le danger peut aussi venir de la menace lancée par le chef des jeunes pro-Gbagbo, Charles Blé Goudé, qui veut lancer ses troupes – désarmées – à partir de ce samedi à l'assaut de l'hôtel du Golf où est retranché depuis un mois l'«autre» président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, celui que la communauté internationale considère comme le président élu. Il est protégé par des Casques bleus de l'ONU. Si Blé Goudé mettait ses menaces à exécution, la confrontation serait inévitable. Enfin, troisième signe d'escalade, l'ultimatum lancé par Alassane Ouattara à Laurent Gbagbo pour qu'il parte. Mais cet ultimatum a expiré vendredi dernier à minuit, sans effet.

Alors que des milliers d'Ivoiriens s'enfuient vers le Libéria poussés par la crainte d'affrontements, que la France incite ses ressortissants à rentrer, et que les Libanais repartent eux-aussi vers leur pays d'origine, la crise ivoirienne reste sans solution et toujours explosive. **R. I.**

ATTENTAT À LA BOMBE À ALEXANDRIE CONTRE UNE ÉGLISE

Moubarak appelle à l'unité de l'Egypte

Un attentat à la bombe commis dans la nuit de vendredi à samedi devant une église copte d'Alexandrie où des fidèles s'étaient réunis pour le Nouvel An a fait au moins 21 morts et 97 blessés, selon les autorités égyptiennes, a rapporté l'agence Reuters.

Le ministère de l'Intérieur a d'abord parlé d'une voiture piégée, mais privilégie désormais la piste d'un kamikaze. Le mode opératoire de cet attentat et celui des précédents «*indiquent clairement que des éléments étrangers ont planifié et exécuté*» cette attaque, précise le texte.

Les dirigeants égyptiens, inquiets à l'approche de l'élection présidentielle de septembre et ne sachant pas si le président Hosni Moubarak se représentera à 82 ans révolus, ont immédiatement lancé des appels à l'unité. Ils redoutent une explo-

sion de violences entre communautés en cette année électorale. Le gouverneur d'Alexandrie, Adel Labib, «*a accusé Al Qaïda d'avoir commandité cet attentat*», ont rapporté sans plus de précision des chaînes de télévision égyptiennes.

De son côté, le président a estimé que l'attentat visait le pays tout entier et non une communauté en particulier. Il a affirmé qu'il ne déstabiliserait pas le pays et qu'il ne diviserait pas les communautés copte et musulmane.

«*De vils terroristes ont visé la nation, les coptes et les musulmans*», a-t-il dit lors d'une déclaration officielle à la télévision égyptienne en évoquant «*des éléments impliquant la main de l'étranger*». «*Des gens cherchent à déstabiliser ce pays et tout indique que des mains étrangères sont derrière cet incident*», a lui aussi déclaré

Mohammed el Katatni, au nom des Frères musulmans, mouvement islamiste qui a renoncé à la violence et première force de l'opposition. L'explosion s'est produite juste après minuit devant l'église d'Al Kidissine, où des fidèles assistaient à une messe. Elle a conduit des centaines de chrétiens à se regrouper dans la rue pour manifester leur colère. Des incidents ont éclaté entre chrétiens et musulmans. Plusieurs voitures ont été incendiées.

La police est intervenue à coups de gaz lacrymogènes pour disperser la foule tandis que des ambulances arrivaient sur les lieux. La minorité chrétienne d'Egypte représente environ 10% des 79 millions d'habitants du pays. Les relations tendues avec la majorité musulmane dégénèrent régulièrement en violences. En novembre, de violents affrontements avaient éclaté au

Caire entre des manifestants chrétiens et les forces de la police anti-émeutes à la suite de l'arrêt du chantier d'une église.

L'église copte d'Egypte a, par ailleurs, été menacée par Al Qaïda en novembre. L'«Etat islamique d'Irak», branche irakienne de la mouvance islamiste armée, accuse les orthodoxes de retenir contre leur gré des femmes qui se sont converties à l'islam.

Dans une déclaration mise en ligne il y a deux semaines sur un site internet islamiste, les musulmans étaient invités à attaquer des églises coptes d'Egypte «*pendant les fêtes de Noël lorsque ces églises sont bondées*». L'édifice visé le 31 décembre à Alexandrie y figurait. La déclaration ne mentionnait aucun groupe nommé.

R. I.

Arnold Schwarzenegger : La politique, c'est fini pour Schwarzi !

Il nous avait prévenus, «l'Il be back». Et il va le faire. A 63 ans, Arnold Schwarzenegger s'apprête à revenir sur grand écran.

Gouverneur de la Californie depuis 2003, il va rendre sa casquette de politicien aujourd'hui. L'acteur charismatique qui a incarné Terminator, objet de folles rumeurs, a été interviewé sur ses projets d'avenir par le magazine *Variety*, spécialisé dans le cinéma.

Arnold Schwarzenegger ne cache pas son désir de refaire du cinéma. Aurait-il une idée en tête ? Et par rapport à ça, il n'a aucune appréhension particulière. «C'est comme le vélo ou le ski. Vous croyez qu'il s'est passé assez de temps pour oublier, et finalement, non.»

Mais le *Guardian* est plus méfiant quant à son retour. Le journal analyse : «A 63 ans, il pourrait avoir du mal à retrouver son statut», même si personne n'a vraiment réussi à conquérir la place qu'il occupait dans le cinéma d'action depuis les années 80. Quoi qu'il en soit, Schwarzi n'a rien perdu de son aura, malheureusement on ne peut pas en dire autant de ses muscles.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1957 L'histoire dorée de Ventura Swatch

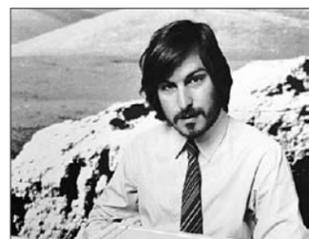


Dans les années 50, une équipe Hamilton dédiée a passé dix ans à matérialiser un rêve : créer une montre électrique fonctionnant au moyen d'une pile. Le lancement de cette montre fut un événement grandiose et flamboyant. quelque 10.000 exemplaires de la Ventura originale furent vendues. Hamilton a été fondée en 1892, à Lancaster, PA, aux Etats-Unis. Réputée pour son design et sa technologie horlogère innovateurs, Hamilton est membre du Swatch Group, le premier fabricant et distributeur mondial qui dispose de 157 sites de production en Suisse. Swatch Group est chronométrier officiel et responsable du traitement des données aux jeux Olympiques et lors de nombreux événements sportifs internationaux. Hamilton jouit également d'une forte présence à Hollywood, ses montres étant déjà apparues dans plus de 300 films à ce jour.

1961 Plus de relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis

Suite à la décision de Fidel Castro, ancien commandant de la révolution cubaine promu Premier ministre, de nationaliser les entreprises américaines à Cuba, les Etats-Unis rompent officiellement avec le gouvernement cubain. Les intérêts économiques américains sont mis à mal et les sanctions ne tardent pas à tomber sur l'île. Les Etats-Unis décideront de faire tomber un embargo sur Cuba et Fidel Castro se tournera alors vers l'Union soviétique. Mais cela ne sera pas la seule raison. Le révolutionnaire cubain aurait franchi la limite de l'acceptable en limitant le nombre de diplomates américains à La Havane à onze personnes. C'était le 3 janvier 1961 sur ordre de Eisenhower qui profite de ce prétexte pour rompre les relations diplomatiques avec Cuba. Les diplomates suisses s'installent dans l'ex-ambassade US à La Havane et ce prétexte suffit à déclencher le retrait immédiat des représentants états-uniens de l'île, lesquels confient aussitôt les clés de leur ambassade aux diplomates suisses qui joueront désormais les intermédiaires entre Eisenhower et Castro, puis entre Kennedy et Castro.

1977 La «Pomme» voit le jour



À Cupertino, dans la Silicon Valley californienne, une nouvelle société informatique vient de voir le jour : Apple. Ses créateurs, Steve Jobs et Steve Wozniak, ont mis au point, l'année dernière, un ordinateur qu'ils ont baptisé "Apple Computer" et qui

devrait révolutionner le monde informatique. Le logo de la société Apple est... une pomme ("apple" en anglais).

2004 Crash en mer à Charm El Cheikh



Le 3 janvier 2004, le crash en mer d'un Boeing 737 de Flash Airlines, au large de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, avait causé la mort de 148 personnes. Les experts ont mis en avant «que l'expérience précédente et la courte formation en ligne du pilote ne permettaient pas un lâcher immédiat dans la fonction de commandant de bord». Quant au copilote, sa «formation sur 737-700 a été extrêmement sommaire et son entraînement en ligne très insuffisant pour compenser son inexpérience».

2009 Samedi noir sur Ghaza



Israël bombarde massivement les installations du Hamas dans une opération appelée Plomb durci par les Israéliens et Massacre du samedi noir par les Palestiniens, tuant par la même occasion des centaines de civils sur le territoire — près de 400 morts dans les quatre premiers jours des bombardements dont au moins un quart de civils. trois semaines après le début de l'attaque israélienne, le bilan s'élève à 1.315 Palestiniens et 13 Israéliens tués ainsi que plus de 5.300 blessés côté palestinien. Les autorités israéliennes maintiennent un «black out» sur les informations venues de la bande de Gaza, l'entrée de journalistes étrangers étant interdite depuis le 5 novembre, tandis que les deux parties mènent une véritable guerre de l'information pour faire prédominer leur version à travers les grands médias et sur Internet. Malgré cela, de nombreuses manifestations éclatent de par le monde, notamment à Istanbul, Paris, Buenos Aires, Caracas, Rio de Janeiro, Kaboul, Djakarta, Bruxelles, Londres, Oslo, Rabat, Tunis, Marseille, Séoul, Sydney, Lille, Beyrouth, Damas, Dakar ou Amman, pour stipendier la « barbarie » israélienne. Dans les territoires occupés de Cisjordanie (Jérusalem, Bethléem, Hébron, et Ramallah), plusieurs manifestations du Hamas rallient de nombreux militants et responsables du Fatah. Depuis le blocus imposé par Israël à la bande de Gaza, la situation humanitaire s'était déjà fortement dégradée. L'«opération Plomb durci» a encore aggravé la situation malgré l'interruption de trois heures accordée par Israël pour permettre à l'aide humanitaire d'accéder sur le terrain.

LE CARNET DU MIDI

1875 PIERRE LAROUSSE : «INSTRUIRE TOUT LE MONDE ET SUR TOUTES CHOSES»



Lexicologue et éditeur français a un goût pour la lecture dès son jeune âge. Il deviendra instituteur et enseignera dans sa ville natale. Pendant huit ans, il va rédiger un bon nombre de manuels pédagogiques qui va ponctuer sa carrière. La thématique principale : inculquer à l'élève un esprit critique en lui

donnant un rôle actif et en faisant appel à son esprit de réflexion. «Instruire tout le monde et sur toutes choses» était sa devise.

En 1852, il fonde, avec Augustin Boyer, une librairie d'édition classique, la librairie Larousse et Boyer, qui rencontre un rapide succès. Dès 1866, Pierre Larousse trouve le temps de se lancer dans l'élaboration du 'Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle', projet colossal sur lequel il travaille jusqu'à sa mort en 1875 avec un jugement très personnel ainsi qu'une énergie sans faille. Pierre Larousse s'éteint à Paris en 1875, l'année de la fondation de la société Larousse.

1939 MARÉCHAL JOFFRE, LE VAINQUEUR DE LA MARNE



Officier général français pendant la Première Guerre mondiale, artisan de la victoire alliée lors de la Première bataille de la Marne et de la stabilisation du front nord au début de la guerre. Il a été nommé Maréchal de France en 1916. C'est aussi un des responsables militaires les plus controversés du XXe siècle,

notamment en raison de l'emploi de la stratégie militaire de l'«offensive à outrance», extrêmement coûteuse en vies humaines pour des résultats relativement médiocres sur le terrain, notamment lors de la bataille des frontières et de la bataille de la Marne. Il se verra, toutefois, remplacé par le général Nivelle. Il s'éteindra ce jour à l'âge de 78 ans en prononçant ces derniers mots : «J'ai beaucoup aimé ma femme» et « je n'ai jamais fait de mal à personne ».

1958 SMAIN, UN GARS BIEN DE CHEZ NOUS



Smain qui a vu le jour à Constantine a grandi dans un orphelinat, ses parents l'ayant abandonné. Il sera adopté par une famille algérienne qui émigre en France avant l'indépendance. Ses parents adoptifs décèdent et Smain contraint de gagner sa vie enchaîne des petits boulots. A 22 ans, il se lance dans une carrière humoristique. Son premier one show est «A star is a beur» qui rencontre un sacré succès. C'est alors qu'il devient une valeur montante parmi les humoristiques. Il a une autre passion : l'écriture. Il touche également à la production. Apprécié pour son humour et sa sensibilité, Smain suscite l'adhésion de la critique, du public mais aussi de ses confrères.

1969 MICHAEL SHUMACHER



Celui que l'on nomme Shumi est né un 3 janvier à Cologne en Allemagne, beaucoup lui ont prêté des origines algériennes. CQFD est un pilote allemand de courses automobiles. Il a débuté sa carrière en Formule 1 lors de l'année 1991, en tant que remplaçant au pied levé, dans la jeune écurie Jordan, de Bertrand Gachot. L'année 2000 est celle de la consécration pour le tandem Schumacher-Ferrari. Après un début de saison impérial favorisé par les problèmes de fiabilité rencontrés par les McLaren (il remporte les trois premiers GP en Australie, Brésil, St-Marin, puis s'impose en Europe et au Canada). En 2010, Schumacher est un peu rouillé et les premières courses sont difficiles pour lui et ne retrouvera jamais plus les premières places.

ITALIE

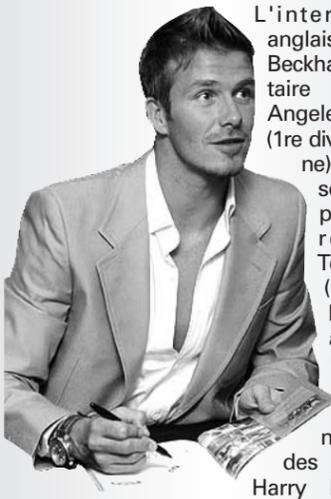
Ronaldinho pourra choisir entre trois clubs brésiliens



L'attaquant international brésilien du Milan AC (Série A), Ronaldinho, pourra choisir entre trois clubs brésiliens, qui le convoitent en prévision du mercato hivernal, rapporte dimanche la presse locale. Ronaldinho a décidé de rentrer au Brésil et de s'y relancer dans l'optique de la Coupe du monde 2014 sur son sol. Il n'aurait cependant toujours pas choisi sa destination exacte. Trois clubs tentent toujours de le séduire : le Gremio Porto Alegre, son club formateur, mais aussi Palmeiras (Sao Paulo) et Flamengo (Rio de Janeiro), précise la même source. "Nous voulons Ronaldinho dans l'équipe maintenant, mais il est possible que nous ne puissions payer que quatre des huit millions réclamés par Milan", a indiqué le président du Gremio Porto Alegre, Paulo Odone. Le joueur de 30 ans, qui n'est plus titulaire au sein du Milan AC, a joué 94 matches en deux saisons et demi à l'AC Milan, et a marqué 26 buts. Avant de rejoindre le Milan AC, Ronaldinho a joué avec le Paris SG et le FC Barcelone, rappelle-t-on.

ANGLETERRE

Beckham donne son accord pour rejoindre Tottenham



L'international anglais David Beckham, sociétaire des Los Angeles Galaxy (1re div. américaine), a donné son accord pour rejoindre Tottenham (Premier League anglaise) à titre de prêt, a révélé le manager des "Spurs", Harry Redknapp.

Le milieu de terrain anglais, 35 ans, voudrait évoluer dans un club européen avant la reprise du Championnat nord-américain, le 15 mars prochain. "Il vient de me dire qu'il voulait venir ici et jouer ici. Nous allons devoir faire vite (pour le recruter). Nos dirigeants sont en négociation avec ceux de son club. C'est clair que nous avons besoin de lui. Nous n'avons personne pour jouer milieu droit à part Aaron Lennon", a déclaré Harry Redknapp. Beckham avait déjà été prêté à l'AC Milan à la même période en 2009 et en 2010, rappelle-t-on. Si ce transfert est conclu, ce sera la première fois que Beckham joue dans un club anglais depuis son départ de Manchester United pour le Real Madrid en 2003. Avec Manchester United, Beckham a remporté six titres de champion d'Angleterre et une Ligue des champions en 1999. Tottenham fait une très bonne saison sous la houlette de Harry Redknapp: il occupe la 4^e place en Championnat après sa victoire samedi contre Fulham (1-0) et est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions.

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

TROIS BELLES AFFICHES AU PROGRAMME DE DEMAIN

Les amoureux de la balle ronde seront gâtés demain, en effet 3 très belles affiches sont proposées à l'occasion de la mise à jour du calendrier du championnat national de Ligue 1 (12^e journée).

PAR MOURAD SALHI

La première affiche sera incontestablement celle qui mettra aux prises la JS Kabylie et l'ES Sétif au stade de 1^{er}-Novembre à partir de 14h30. Forcés au partage de points sur leur stade fétiche de 8-Mai-45, les Sétifiens effectueront un déplacement périlleux dans la ville des Genêts où ils sont attendus par les coéquipiers de Remache. Une rencontre à ne pas rater, d'autant que tous les matchs disputés entre ces deux formations seront très intenses.

L'ES Sétif, tout auréolée de son sacre en Coupe de l'Unaf des vainqueurs de Coupe aux dépens d'Ennasr de Benghazi de Libye, et sa qualification pour le prochain tour de la Coupe d'Algérie sans pour autant dépenser beaucoup d'énergies devant le CRB Merine, se déplacera demain à Tizi-Ouzou avec la ferme intention de glaner encore des points, pour détrôner l'ASO Chlef du fauteuil de leader qu'il occupe provisoirement depuis quelque temps. Toutefois, la tâche de ce club de la capitale des Hauts-Plateaux sans entraîneur depuis la dernière finale de l'Unaf, ne sera pas de tout repos devant une équipe kabyle qui reste intraitable sur son terrain depuis l'entame de cette compétition.

La rencontre entre le demi-finaliste de la Ligue des champions et le vainqueur de l'Unaf, devrait offrir aux habitués, aux spectateurs ainsi qu'aux téléspectateurs un spectacle de choix, confirmant du coup leur statut africain. Certes les Canaris débutent mal ce championnat sous sa nouvelle couleur, surtout après une élimination au goût amer de la Ligue des champions africaine, et la situation s'est compliquée davantage après le départ de l'entraîneur suisse, Alain Geiger ainsi que



son adjoint Bouhella, les choses qui ont grandement influé sur le rendement des joueurs mis sous pression. Cette fois-ci les Kabyles seront dans l'obligation de gagner cette rencontre pour améliorer sensiblement leur position au classement général, et terminer cette première phase en beauté avec à la clé une honorable place sur le podium.

L'autre deuxième choc se jouera entre le champion d'Algérie sortant, le MC Alger et la JSM Béjaïa. Le Doyen aura une belle carte à jouer demain chez lui devant les hommes de Djamel Menad. Une victoire des camarades de Younès Sofiane, leur permettrait de se débarrasser de l'avant-dernière place où ils se trouvent actuellement avec un total de 11 points seulement.

L'équipe de la JSM Béjaïa peut être plus en forme et stable cette saison, elle n'effectuera certainement pas son déplacement dans la capitale avec la fleur au fusil, mais elle tentera, néanmoins, de revenir avec un résultat probant pour rester dans le sillage du groupe de tête. Les Mouloudéens sont appelés demain à sortir le grand jeu, et à puiser dans toutes leurs ressources pour venir à bout de leur adversaire qui ne sera pas vraiment facile à manier. Le MCA doit encore disputer deux matches retard. Le 11 janvier il se

déplacera à Lavigerie où il affrontera l'USM Harrach, en match comptant pour la 12^e journée avant de recevoir chez lui le MC Saïda le 18 janvier.

Outre ces deux belles affiches, un autre derby est attendu à Alger, plus exactement au stade de Bologhine entre l'USM Alger et le CR Belouizdad. Mal en point en championnat, et secoué également par une crise depuis le début de cette compétition, notamment depuis le limogeage de Nouredine Saâdi, et sa sortie prématurée de la Coupe d'Algérie face au promu, le MCS aux tirs au but, la formation du nouvel entraîneur Mohamed Mekhazeni, qui a raté sa première sortie face à la JS Kabylie, aura une belle opportunité à domicile de glaner les trois points de la victoire et améliorer sa position au classement général (10^e place avec 15 points).

Le CR Belouizdad qui se trouve actuellement à la cinquième place avec 20 points en compagnie de la JSM Béjaïa, et après une belle victoire face au CRB Sendjas en coupe, est fermement décidé à renouer avec la victoire en dépit de la volonté de la formation de Mekhazeni de réaliser un bon exploit pour faire oublier aux supporters son dernier revers en Coupe d'Algérie.

M. S.

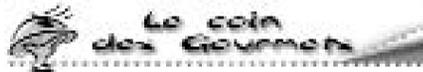
JS KABYLIE

Mohamed Amine Aoudia dans la sélection arabe 2010

L'attaquant international algérien Mohamed Amine Aoudia, transféré récemment de la JS Kabylie au Zamalek (Egypte), a été retenu dans la sélection arabe de football de l'année 2010, selon le sondage annuel organisé par l'émission sportive *Sada El Malaib* de la chaîne satellitaire MBC. L'international algérien, qui avait effectué son baptême du feu avec la sélection le 17 novembre face au Luxembourg (0-0), s'est distingué cette saison avec la JSK avec une place en demi-finales en Ligue des champions d'Afrique. Outre l'Algérien Aoudia, la meilleure équi-



pe arabe de football 2010 retenue par l'émission compte également le gardien libyen Samir Aboud, les Saoudiens Abdallah Shahil et Oussama Housaoui, le Marocain Mouda Bencherifa, le Qatar Billel Mohamed, l'Égyptien Saed Moawad, le Syrien Majdi El Homsy, le Soudanais Haythem Mustapha, le Koweïtien Fahd El Adri, ainsi que le Jordanien Raafat Ali. De son côté, l'attaquant international libyen du Ahly Tripoli, Ahmed Saâd, a été élu meilleur joueur arabe de l'année 2010, succédant ainsi à l'Algérien, Antar Yahia, lauréat la saison dernière.



Soufflé au fromage



Ingrédients :

- 50 g de beurre
- 50 g de farine
- 50 cl de lait
- 6 œufs
- 150 g de gruyère fraîchement râpé
- Noix de muscade
- Sel, poivre

Préparation :

Faire fondre le beurre sur feu doux et ajouter, en tournant, la farine jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Hors du feu, ajouter le lait petit à petit, en tournant toujours. Remettre sur le feu et faire épaissir comme une béchamel. Oter du feu et ajouter le fromage râpé puis les jaunes d'œufs, un à un. Assaisonner et incorporer les blancs battus en neige pas trop fermes délicatement. Verser la préparation dans un moule à soufflé beurré et fariné, et enfourner à 220°C pour 20 à 25 minutes sans jamais ouvrir la porte du four. Servir immédiatement.

Baba aux oranges



Ingrédients :

- 250 g de farine
 - 100 g de beurre
 - 4 œufs
 - 1 c. à c. rase de levure fraîche du boulanger
 - 1 pincée de sel
 - 1 c. à s. de sucre
 - 30 g de raisins secs
 - 4 c. à s. de lait
- Pour le sirop :**
250 g de sucre
1/4 de litre d'eau
1/4 de litre de jus d'oranges

Préparation :

Mettre la farine tamisée dans un saladier, ajouter la levure gonflée dans le lait tiède. Mélanger un peu puis ajouter le sucre, le sel et les œufs un à un en mélangeant sans cesse. Ajouter le beurre fondu, pétrir bien pour obtenir une pâte homogène. Laisser reposer pendant 2 heures, adoucir les raisins secs à la vapeur, les couvrir de farine et les ajouter au mélange précédant. Verser le tout dans un moule à baba beurré et fariné et le glisser dans un four préchauffé à 160° pendant 30 à 35 mn. Faire cuire le sirop sur un feu doux, après la cuisson, verser le sirop d'orange sur le gâteau encore chaud. Décorez avec des lamelles d'oranges

PEAU SÈCHE

DES RECETTES MAGIQUES QUI MARCHENT

Les peaux sèches ne fabriquent pas suffisamment de corps gras pour assurer une protection suffisante. Résultat, elles sont plus fragiles et plus sensibles. Voici quelques préparations «maison» pour prendre soin des peaux sèches.

Masque à avocat pour peau sèche et sensible :

Passez la chair d'un demi-avocat au mixeur avec des gouttes d'huile d'olive, sinon écrasez la chair à la fourchette pour en faire une purée.

Appliquez cette pâte sur votre visage, votre cou et votre décolleté pendant une vingtaine de minutes. Rincez ensuite à l'eau tiède ou avec une infusion de thym tiédie.

Crème beauté au yaourt pour peau sèche

Ajoutez deux gouttes d'huile essentielle d'amande douce dans un yaourt (nature non sucré). Mélangez pour obtenir une pâte onctueuse. Appliquez sur votre visage, cou et décolleté pendant une dizaine de minutes.

Rincez à l'eau tiède, idéalement de source ou filtrée.

Démaquillant au lait de concombre pour peau sèche

Nettoyer sa peau est nécessaire au minimum une fois par jour, mais idéalement une fois le matin et une fois le soir, afin de débarrasser sa peau des impuretés. Utilisez du lait de concombre sur un morceau de coton ou de l'huile d'amande douce pour le soir.

Crème de bain à l'avoine pour peau sensible

Enveloppez dans de la gaze 100 grammes de flocons d'avoine et laissez diffuser dans l'eau de votre bain pendant une dizaine de minutes. Après votre bain, rincez-vous



à l'eau tiède.

A retenir :

La peau se renouvelle durant la nuit. Nourrissez-la bien le soir afin qu'elle dispose de tous les

nutriments dont elle a besoin.

Autrement dit, en cas de peau sèche ou sensible, ne faites pas l'impasse sur la crème de nuit.

VOL

IL RENTRE DE L'ÉCOLE LES POCHEES PLEINES



Petites voitures, légo, bonbons... depuis quelque temps, vous découvrez dans les poches de votre enfant des objets non identifiés. Vous avez un doute : et s'il se servait dans les cartables de ses camarades ?

Ce qu'il faut faire :

Il n'a pas encore une conscience claire de ce que «voler» veut dire. C'est à vous d'édicter avec fermeté les règles et de lui expliquer le sens moral des interdits que vous posez. Pour qu'il réalise la portée de son acte, invitez-le à imaginer

ce qu'il ressentirait si un copain volait un de ses jouets. Et parce que cet objet n'est pas à lui, expliquez-lui qu'il va devoir le rendre à son propriétaire.

Sans faire la démarche à sa place, accompagnez-le et aidez-le à s'excuser (ou excusez-vous pour lui s'il est trop pétrifié pour le faire). Il comprendra que voler est une faute qui exige réparation.

Ce qu'il faut lui dire :

«Je ne te l'avais peut-être pas expliqué, mais voler est interdit. Maintenant que tu le sais, j'espère que tu ne le referas plus.»

Il exprime un malaise

Votre enfant n'en est pas à son coup d'essai et il ne fait pas d'efforts pour cacher ses larcins. Et s'il faisait exprès d'être démasqué ? Parce qu'il a l'impression que la maîtresse

ne l'aime pas ou que vous ne faites pas attention à lui, il exprime par ses chapardages un malaise qu'il ne parvient plus à formuler autrement.

Ce qu'il faut faire :

Tout en condamnant son forfait, interrogez-vous sur les raisons plus profondes qui l'incitent à agir ainsi. Il s'agit peut-être d'un moyen de compenser un manque ou de réagir à un sentiment d'injustice. A-t-il été perturbé par un événement récent (naissance d'un bébé, déménagement...) ? S'est-il fâché avec un copain ? En le questionnant et en le rassurant sur votre amour, vous le mettez en confiance et l'encouragez à vous dire ce qu'il a sur le cœur.

Ce qu'il faut lui dire :

«Est-ce que quelque chose te tracasse et dont tu aurais envie de parler avec moi ?»

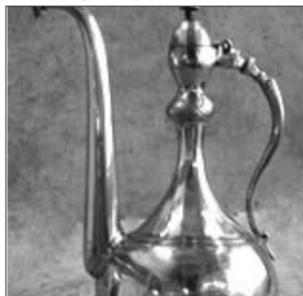
A S T U C E S

Mauvaise odeur dans un meuble



Pour supprimer une mauvaise odeur qui s'est installée à l'intérieur d'un meuble, placez un verre de lait bouillant, fermez bien les portes et ne les rouvrez qu'une fois le lait refroidi.

L'oignon pour le cuivre



Pour enlever plus facilement les taches ou les auréoles sur un objet en cuivre, frottez-le tout simplement avec un oignon.

Le savon noir pour l'argenterie



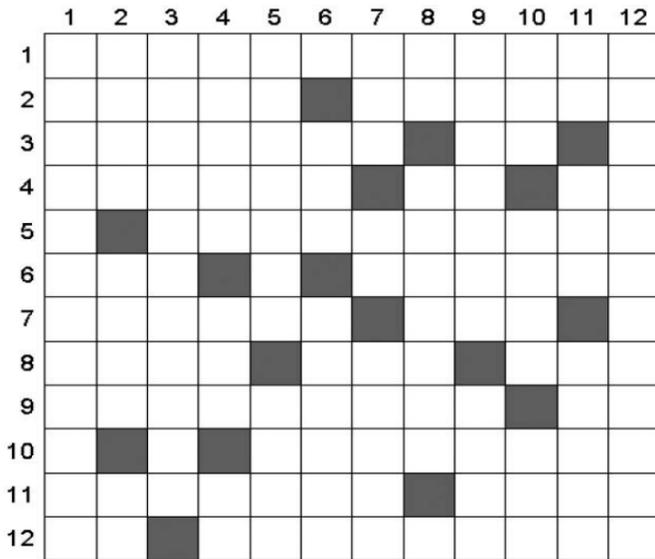
Mélangez un peu de savon noir avec de l'eau chaude et battez très fort ce mélange pour obtenir de la mousse. Laissez tremper les couverts pendant quelques minutes. Puis essuyez-les

L'alcool contre les vers du bois



L'alcool est très efficace pour éloigner les vers qui ravagent les vieux meubles. Pour s'en débarrasser, passez de temps à autre sur le bois de l'alcool à brûler.

Mots Croisés N°423



Horizontalement :

1. Conciliateur
2. Cosse. Pélagique
3. Agacer. Avalé
4. Ver marin. Belgique. Marque la surprise
5. Délicatesse
6. Indivisibles. Disposer en réseau
7. Moqueries. Amoncellement
8. Producteur du film. Lawrence d'Arabie (1962). Strophe. Ville de Belgique

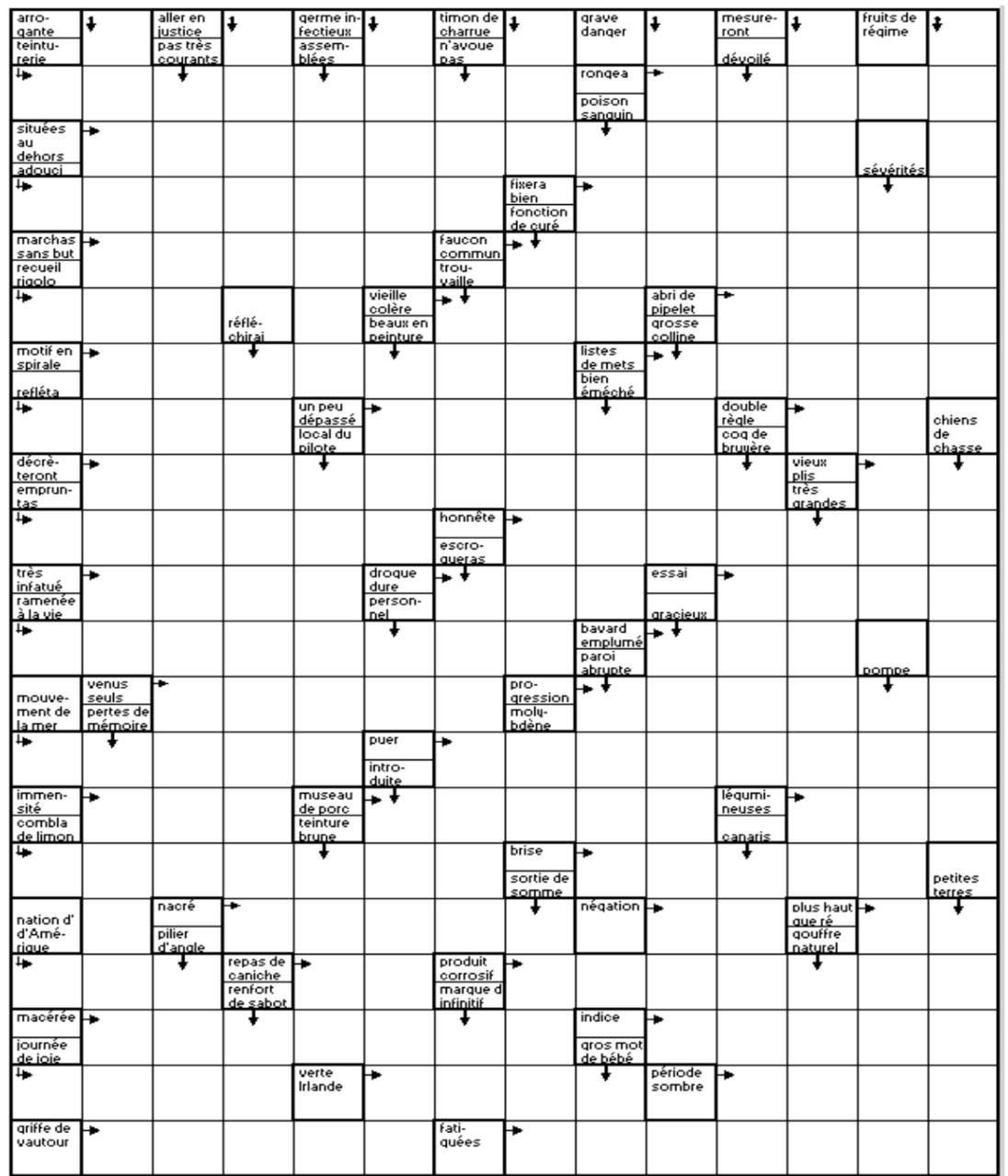
9. Aménager un endriot en agglomération. Interjection exprimant le rire
10. Comédiennes
11. Expulser. Assure la stabilité aux navires
12. Île de l'océan Atlantique. Se dit d'une publication qui comporte l'indication de la date et de l'heure.

Verticalement :

1. Peindre
2. Acerbe. Contester. Sujet qui parle
3. Praticable
4. Insulaire. Ecole nationale d'administration. Cheval-vapeur.
5. Amulette. Organisation du traité de l'Atlantique Nord (ang)
6. Levant. Frapper latéralement une balle pour lui donner un effet

7. Instrument de musique. Note. Élément du lait (astre)
8. Actinium. Ecrin
9. Ville de l'Algérie. Montagne de l'ouest de la Bulgarie
10. Aqua. Peuple de Djibouti et de la Somalie. Adjectif démonstratif
11. Adjectif numéral. Enlève proposition
12. Personne qui effectue des recherches pour des médias

Mots Fléchés N°423



SUDOKU N°423

	9		7		8	3		
1	3		8		9			5
		5	6					2
				8		4		9
6							8	7
2			5		7			
7				1			2	8
	2		7			6		3
				6				

Mots-Maxi N°423

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

A E I C M S E P L F

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°422

CHUCHOTEMENT
RUSEE . AVISER
OLE . PALASTRE
QUEL . LESE . VS
ULSAN . NIECES
IE . PASTO . EUE
GRUE . TUNERS .
N . EMBUE . UNES
ORLE . PUERA . U
L . ENTES . EIRE
ET . TAUERN . AU
TRESORS . TOUR

MOTS FLECHÉS N°422

• I • D • A • E • D • V • A
• I • N • V • E • S • T • I • S • S • E • M • E • N • T
• C • A • F • A • R • D • S • F • U • R • E • T
• P • O • R • E • E • O • R • E • E • S • E
• R • I • R • A • A • R • E • N • E • C • L
• G • R • E • L • I • N • S • E • S • S • O • R • E
• E • R • E • I • S • O • L • E • T • I • R
• E • C • A • R • T • E • S • U • R • I • N • E
• T • I • A • R • E • S • P • R • E • T • N
• P • I • T • I • E • S • E • T • V • E • R • T
• O • S • U • E • S • P • E • S • E
• U • N • E • I • N • U • T • I • L • E • G • R
• P • I • L • O • R • I • A • S • I • L • E
• O • T • A • N • R • M • A • I • N • E • F
• E • N • J • A • M • B • E • R • E • N • T • U
• P • R • O • U • V • E • R • A • S • E • R • A • S
• P • R • U • S • E • C • A • S • T • U • B • E
• P • A • I • T • R • A • S • E • P • S • I • R
• S • I • S • I • S • R • E • G • M • A
• I • S • O • C • E • L • E • S • P • E • L • A • I
• A • R • E • S • C • I • S • E • L • A • I • T

SUDOKU N°422

3	7	6	9	5	2	8	1	4
4	1	9	3	7	8	5	6	2
8	5	2	1	4	6	3	7	9
5	6	3	4	8	9	7	2	1
1	9	7	2	6	5	4	8	3
2	8	4	7	3	1	6	9	5
9	3	8	6	1	4	2	5	7
7	2	5	8	9	3	1	4	6
6	4	1	5	2	7	9	3	8

MOTS-MAXI

ÉCLAMPSIE
CAFÉISME
MALÉFICE
SPÉCIALE
FISCALE
ÉCLIPSE
FASCIÉE
LÉPISME
SPÉCIAL
ALISME

PROGRAMME TÉLÉ

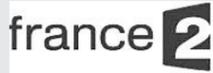


07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Bouhairat El-Chabout
10h30 : Nour Aini
11h15 : malafat iqtissadiya.
12h35 : El-aâlem baina yadak.
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Samihni
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Dalile El Vitaminat.
16h35 : Mouharibe El-Dawama
17h00 : Qoloub Fi Siraa
17h30 : Moutaât El-Maida.
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : biatouna. Emission de l'environnement
18h50 : Euromed news
19h15 : Djouha
20h00 : Journal télévisé
20h45 : film
22h10 : Documentaire
22h35 : Festival de Timgad 2010
23h15 : Ifriquia Ardhe El-Oume.
00h00 : Journal télévisé



06:25 Zoé Kézako
06:45 T'fou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire``
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Au coeur des Restos du Coeur
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Une mère sans défense
16:45 Brothers & Sisters
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix

19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Bienvenue aux Edelweiss
22:30 New York, unité spéciale
23:20 New York, unité spéciale
00:05 New York, police judiciaire
01:00 Au Field de la nuit
02:05 Sept à huit
03:05 Elisa
04:00 Elisa



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons prévoyants
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Image du jour : Dakar 2011
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Soyons prévoyants
20:32 Tirage du Loto
20:34 Météo

20:35 Cold Case
21:18 D'art d'art
21:20 Cold Case
22:05 Cold Case
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Un oeil sur la planète
00:32 Expression directe
00:35 Dans quelle éta-gère
00:40 Journal de la nuit
00:50 Météo
00:55 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:50 Inspecteur Derrick
10:40 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:55 En quête de preuves
14:50 Keno
14:55 Inspecteur Barnaby
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Le journal du Dakar
20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 Nelly et Monsieur Arnaud

22:20 Une histoire épique
22:23 Météo
22:25 Soir 3



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:05 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn, femme médecin
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Après la pluie
15:30 Des rêves de lendemain
17:00 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Léon
22:40 Instincts meurtriers
00:20 Les 4400
01:05 Les 4400



19:00 Arte Journal
19:30 Cuisines des terroirs
19:55 Sur les traces de Marco Polo
20:40 Anne des mille jours
23:00 Paris, Vienne, Berlin
23:55 La collection secrète de Salvador Dalí
01:05 Un jour
01:45 Infarctus, mieux vaut prévenir que guérir
02:40 Coup de semonce
03:30 Juste un rêve



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Déco 8
09:25 Les dessous de table de François Simon
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Le chat
15:10 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:25 Africa Eco Race
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h people
20:40 Judge Dredd
22:20 Haute sécurité
00:10 Morandini !
01:10 24h people
01:40 C'est arrive sur la 8
02:10 Tellement Roumanoff



06:40 Téléachat
09:40 Tellement people
10:15 La belle et le cowboy
11:10 Top chef
12:05 Friends
12:35 Friends
13:00 Friends
13:35 Commissaire Moulin
15:10 Commissaire Moulin
16:45 Disney Break
16:46 Jonas
17:15 Zeke et Luther
17:45 Stargate Atlantis
18:40 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis
20:35 xXx 2
22:25 Starship Troopers 3
00:10 Les dents de sabre
01:45 Poker
02:45 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Bienvenue aux Edelweiss



**BIENVENUE
AUX EDELWEISS**

Pour les trente-cinq ans de mariage de ses parents, Anne-Sophie et son fils partent en Savoie aux sports d'hiver. La jeune femme est en instance de divorce depuis plusieurs mois et sa mère n'accepte pas qu'elle se retrouve célibataire. Elle essaie par tous les moyens de la convaincre d'annuler le divorce. Dès le premier soir, Anne-Sophie voit débarquer Philippe, son mari, que sa mère a invité et qui est décidé à la reconquérir.



20h35

Cold Case



3 novembre 1988. Jane Everett, promiseuse journaliste de la chaîne télévisée WCN7, est retrouvée morte étranglée à Fermont Park. A l'époque, la police ne parvient pas à mettre la main sur son meurtrier. Vingt ans plus tard, l'affaire est relancée grâce à une cassette retrouvée dans les archives de la chaîne. Sur l'enregistrement, son interlocuteur semble menaçant. Jane était une journaliste engagée.



22h40

Instincts meurtriers



Jessica Shepard est connue pour être une détective au caractère bien trempé. Hantée par le passé de tueur en série de son père, elle ne fait preuve d'aucun sentimentalisme, que ce soit dans son travail ou dans ses relations avec les hommes. Récemment promue à la criminelle, elle enquête sur sa première affaire : une série de meurtres sauvages dont toutes les victimes se révèlent être ses anciens amants. Jessica se rend compte qu'elle est le lien entre tous ces morts.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

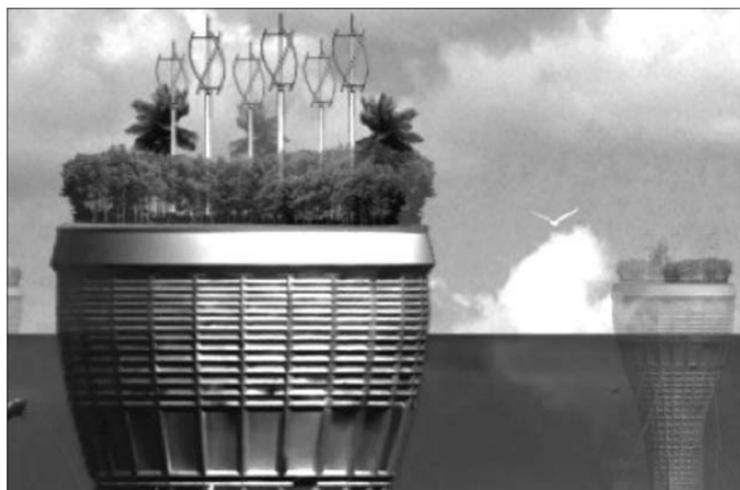
Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements BT B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Des cités sous la mer

Si la Terre est surpeuplée, on pourra peut-être vivre sous l'eau.
C'est le pari d'architectes audacieux qui planchent sur des immeubles,
des maisons et des jardins océaniques...



De loin, il ressemble à un iceberg. Mais il s'agit d'un immeuble qui plonge en profondeur sous la surface de la mer ! Un «gratte-mer» – comme on dit gratte-ciel –, pour reprendre le terme de son inventeur, l'architecte malaisien Sarly Adre Bin Sarkum.

L'océan est devenu la nouvelle frontière de l'urbanisme. Après les maisons sur pilotis, les plateformes pétrolières et les aéroports flottants, les plus ambitieux rêvent désormais de villes aquatiques. Une réponse écologique aux défis que constituent la montée du niveau des océans et la croissance incessante de la population. «Une antithèse poétique aux immeubles toujours plus élevés» explique le designer, qui souhaite contribuer à «un retour à notre Terre nourricière». Avec son «gratte-mer» (de l'anglais waterscraper), il vient de décrocher une mention spéciale lors de la compétition internationale d'architecture organisée depuis cinq ans par le célèbre magazine de design *eVolo*. Ce

concours souligne le caractère écologique et l'ingéniosité de projets futuristes. Du génie, le gratte-mer de M. Bin Sarkum n'en manque pas !

L'immeuble de 400 m présente une partie émergée de 125 m de diamètre où pousse une petite forêt parsemée d'éoliennes. Les étages sous-marins contiennent des espaces d'habitation, de travail et de loisir. De part et d'autre du bâtiment, d'immenses tentacules bioluminescentes se déploient. Leurs extrémités attireront toute une faune aquatique.

«L'immeuble flottant est conçu pour être autosuffisant en termes d'énergie», explique le designer. Il génère sa propre électricité en tirant parti de l'énergie solaire et éolienne, mais aussi de celle de la houle, des vagues et des courants.

Le projet est séduisant, mais a-t-il une chance d'aboutir un jour ? Si son coût n'est pas négligeable – 8 milliards de dollars –, il faudra avant toute chose s'assurer de la stabilité de la structure. «Celle-ci repose à la fois sur la répartition des poids et sur la forme du bâtiment», explique Paule Simoneau, professeure d'architecture navale à l'Institut maritime du Québec. Or, le waterscraper ne ressemble pas du tout à un bateau. «Aussi haut, ou presque, que l'Empire State Building et avec son faible diamètre, il présente un centre de gravité très haut, ce qui compromet sa stabilité», précise Jean-François Bolduc, ingénieur-architecte naval à l'Université de Montréal.

Le plus grand défi n'est cependant pas technique, mais humain. Qui sera capable de vivre dans ces espaces sous-marins ? Faudra-t-il revêtir un équipement encombrant dans les appartements ? Comment supporter l'obscurité quasi permanente qui prévaudra dans la partie immergée ?

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BIOTECHNOLOGIES

Invention des Laboratoires Lilly

SECTEUR Biologie

DATE 1979

Le terme "biotechnologies" regroupe l'ensemble des techniques qui utilisent les propriétés du vivant pour produire des biens et des services. Dans ce sens, les biotechnologies sont donc nées de manière empirique avec la fabrication de l'alcool ou du fromage. La compréhension du procédé, et donc l'application consciente des biotechnologies, serait quant à elle née avec Louis Pasteur et sa découverte du rôle des bactéries dans la fermentation. Cependant, la biotechnologie évoque aujourd'hui les biens et



services produits par la manipulation génétique. La technique la plus couramment employée est la transgénèse, c'est-à-dire la transposition d'un gène d'une espèce à une autre. En 1997, une équipe des Laboratoires Lilly préleva sur de l'ADN humain le gène responsable

de la production de l'insuline et l'incorpora à l'ADN d'une bactérie, E. Coli. Celle-ci devient dès lors un OGM, ou "organisme génétiquement modifié", et put produire l'hormone humaine en quantité pour répondre aux besoins des personnes diabétiques.

COMPRENDRE LA SCIENCE

Si l'effet de serre est une bonne chose, pourquoi s'inquiéter ?

L'effet de serre est un phénomène naturel totalement indispensable à la vie sur Terre car il participe à l'équilibre thermique de la planète. Sans lui, la température de notre planète ne serait pas de 15°C mais de -18°C.

Néanmoins des gaz comme le dioxyde de carbone (CO2), le méthane (CH4) et l'oxyde nitreux (N2O) accroissent l'effet de serre. Contenus dans l'atmosphère, ces gaz, qu'on dit à effet de serre (GES), agissent comme les vitres d'une serre. Ils empêchent une partie de l'énergie solaire reçue par la Terre de repartir dans l'espace. Et ce phénomène engendre un réchauffement climatique. Avec l'ère industrielle, les émissions de ces gaz ont augmenté, accroissant leur concentration dans l'atmosphère. Il y a aujourd'hui 40% de plus de GES dans l'atmosphère qu'avant l'ère



industrielle. Le réchauffement climatique a provoqué une hausse moyenne des températures de 0,4°C depuis la fin du XIXe siècle (au moins un degré au Canada).

Les experts du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédisent dans leur rapport, publié en 2001, que l'effet de serre occasionnera une augmentation des températures de 1,4 à 5,8°C au cours du siècle à venir.

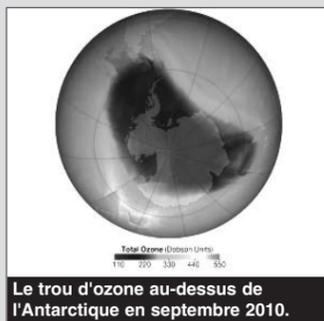
Cela pourrait avoir des conséquences désastreuses, telle la fonte rapide des glaces polaires et des glaciers qui conduirait à une élévation du niveau des océans de près de 50 cm. Mais les changements climatiques causent aussi des phénomènes extrêmes, tels les ouragans, cyclones, tornades, tempêtes et autres inondations.

INNOVATIONS

Monde durable

La couche d'ozone n'est plus menacée

Le Protocole de Montréal qui vise depuis 1987 à la réduction des émissions de gaz destructeurs d'ozone a porté ses fruits : telle est la conclusion d'un rapport élaboré par quelque 300 chercheurs et publié le 16 septembre par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le

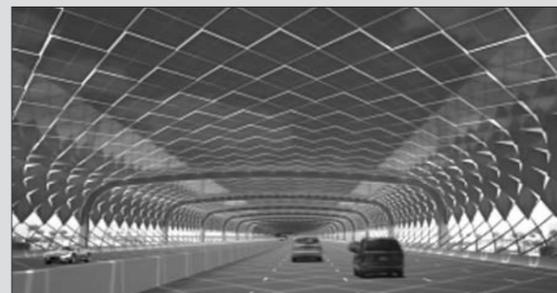


Le trou d'ozone au-dessus de l'Antarctique en septembre 2010.

Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE). Selon les chercheurs, la concentration d'ozone dans la haute atmosphère ne décroît plus (mais ne récupère pas encore) depuis dix ans, ce qui est au niveau mondial ou dans les régions polaires, plus touchées (le froid favorise en effet la destruction). La couche devrait revenir à son niveau d'avant les années 80 avant 2050. Le rapport se réjouit également des bénéfices collatéraux du Protocole de Montréal pour le climat, les gaz destructeurs d'ozone interdits contribuant à augmenter l'effet de serre.

Un architecte propose de transformer les routes en centrales solaires

Où construire des centrales solaires en ville, où l'espace est rare et cher ? « Sur les routes », propose l'architecte suédois Mans Tham, à travers un concept astucieux baptisé Solar Serpent. L'idée est fort simple : recouvrir les chaussées d'un châssis en treillis recouvert de panneaux photovoltaïques. Le tout couvrirait une grosse partie des besoins en électricité domestique des villes. Un exemple ? L'autoroute de Santa Monica, à Los Angeles (24 km de long sur 40 m de large) pourrait recevoir 600.000 m² de panneaux, de quoi offrir une puissance maximale de 115 MW et produire 150 GWh d'électricité par an. Assez, explique l'architecte, pour couvrir les besoins du quartier de



Le "Serpent Solaire" enroberait les routes d'un treillis équipé de panneaux

Venice (40 000 habitants). Le concept offre en outre, selon son inventeur, l'avantage de faire circuler les voitures à l'ombre, de façon à réduire les besoins en climatisation. Mans Tham propose par ailleurs de récupérer le CO2 issu des échappements pour alimenter la production de biofuel dans des bacs installés en bordure de chaussée. L'architecte n'a pas cependant chiffré le coût de son « serpent solaire ». Mais la production de l'énergie sur les lieux de consommation permettrait d'économiser considérablement sur les lignes à haute tension destinées à acheminer l'électricité depuis les centrales solaires californiennes, actuellement construites dans des déserts éloignés des centres urbains.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 5h53	Fajr : 6h07	Fajr : 6h23
Dohr : 12h23	Dohr : 12h44	Dohr : 13h00
Asr : 14h53	Asr : 15h15	Asr : 15h32
Maghreb : 17h14	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h47
Icha : 18h42	Icha : 18h54	Icha : 19h11

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

L'ÉCLIPSE SOLAIRE PARTIELLE ATTENDUE POUR DEMAIN

Attention aux rayons de soleil

Il est impérativement recommandé, pour toute personne désirant admirer ce magnifique spectacle cosmique, de porter des lunettes d'éclipse ou des filtres solaires tel que le mylar ou le polymère noir certifié, ou des lunettes de soudeur de grade 14 et plus.

PAR AHMED BOUARABA

L'observation de l'éclipse solaire partielle, attendue en Algérie pour demain, sans protection est, selon les experts, dangereuse. En effet, selon un communiqué de l'association Sirius d'astronomie, il suffit qu'une partie du disque solaire soit fixée directement par l'œil pour que la rétine soit définitivement endommagée avec risque de cécité totale.

Dans ce sens, il est impérativement recommandé, pour toute personne désirant admirer ce magnifique spectacle cosmique, de porter des lunettes d'éclipse ou des filtres solaires tel que le mylar ou le polymère noir certifié, ou des lunettes de soudeur de grade 14 et plus.

En outre, observer l'éclipse par projection à travers un instrument optique à l'instar de jumelles et de télescope est possible. A défaut, l'observation de la projection du soleil sur une feuille de papier après que la lumière ait traversé un trou minuscule dans une feuille cartonnée disposée perpendiculaire à l'axe des rayons solaires incidents, indique-t-on. Ce qui



permet de regarder toujours dans la direction opposée au Soleil. Par ailleurs, il est à noter que lorsque le soleil, au tout début du phénomène, se lèvera partiellement éclipsé, une couverture nuageuse fine du côté de l'horizon Est pourra, peut être, dévoiler le phénomène sans faire courir de danger à la vue. Pour ce qui est des différentes phases de cette éclipse pour la capitale, son début est attendu à 4h48, lorsque le soleil se lèvera avec le bord supérieur de son disque déjà masqué par le bord du disque lunaire. Quelques heures après, voire à 8h55, le soleil sera couvert à 55% par la lune et sera à une altitude de 11° au dessus de l'horizon. Ce phénomène se terminera à 10h17 quand le disque lunaire complètera sa retraite par le côté du soleil

et sera à une altitude de 22° au dessus de l'horizon. Il y a lieu de rappeler que l'éclipse solaire totale historique du 11 août 1999 avait vu un état d'alerte maximum au niveau de la population.

Elle avait un taux d'obscurité de 55% tandis qu'il était de 90% pour l'éclipse annulaire qui avait traversé l'Algérie, en diagonale, le 3 octobre 2005. La dernière éclipse en date remonte au 29 mars 2006. D'autre part, il convient de citer que la prochaine éclipse partielle se produira le 3 novembre 2013, alors qu'une éclipse totale se produira le 2 août 2027, selon les prévisions des experts en la matière. Espérons enfin que le beau temps soit au rendez-vous !

A. B.

REFUS DU BRÉSIL D'EXTRADER UN ITALIEN

ROME SAISIRA LA HAYE



Le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini, a indiqué, hier, que son pays compte saisir la Cour internationale de justice de la Haye contre la décision du Brésil de ne pas extraditer un ressortissant italien recherché par la justice italienne. L'Italie fera "absolument tout" contre le refus de Brasilia de renvoyer à Rome, Cesare Battisti, terroriste italien condamné à perpétuité par la justice italienne, en 1993, a affirmé Frattini, précisant à un journal romain, de "porter l'af-

faire devant la Cour internationale de La Haye". Frattini a estimé que ce refus de l'ancien président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva est "un précédent très grave" pouvant avoir "un impact sur le sort de nombreux criminels en fuite". Il a ajouté que la décision de Lula avait "même surpris les tribunaux brésiliens célèbres". Auparavant, l'ambassadeur brésilien à Rome avait été convoqué au ministère italien des Affaires étrangères lui demandant d'informer la nouvelle présidente

brésilienne, Dilma Rousseff, des vœux de l'Italie concernant ce ressortissant réfugié au Brésil et qui clame son innocence. Evoquant les relations bilatérales, il a affirmé qu'elles seraient affectées "peut-être", par cette affaire. Frattini a estimé que le traité qui va être signé entre Rome et Brasilia, sera "reporté", excluant cependant, qu'il serait annulé. Pour lui, "la lutte contre le terrorisme, ne peut pas tolérer des trous noirs comme celui provoqué" par l'ancien Président Lula.

ILS ACTIVENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ

35% des Marocains touchent moins que le SMIG

Environ 35% des travailleurs marocains du secteur privé, affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), sont payés moins que le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), soit moins de 2.000 DH (1 euro = 11DH), affirme l'hebdomadaire marocain La vie éco. La vie éco souligne que 35% d'autres actifs perçoivent un salaire compris entre 2.000 et 3.000 DH, alors que dans le régime agricole ils sont 61% de salariés déclarés à toucher moins que le SMAG, c'est-à-dire moins de 1.300 DH. Au total, note le journal, 57% des actifs déclarés à la CNSS en 2009 ont un salaire mensuel compris entre 1.300 et 3.000 dirhams. Au Maroc, le SMIG s'applique à tous les corps professionnels, à l'exception de ceux soumis à un régime spécifique comme le SMAG pour l'agriculture. Le SMIG est fixé par décret par le gouvernement suite à des tractations tripartites entre le gouvernement, les organisations syndicales et le patronat. Le SMIG était, en 2008, fixé à 9,66 dhs/h, soit environ 1800 dhs/mois (brut). En 2009 après de nombreuses négociations entre le gouvernement et différents syndicats, le SMIG s'est élevé à 10,64 dhs/h, soit 2.110 dhs/mois.

ORAN

Un Village de l'artisanat prévu à Aïn El Turck

Un village de l'artisanat, premier du genre en Algérie, sera construit dans la commune d'Aïn-El Turck à Oran, a-t-on indiqué, hier, auprès de la direction de la PME. Un cahier des charges pour le lancement d'un concours d'idées pour la réalisation de ce village a été déposé récemment au niveau de la commission des marchés de la wilaya, a indiqué le chef de service de l'artisanat de la direction de la PME, Réda Belkacem. Doté d'une autorisation de programme de 100 millions de dinars, ce village qui comprendra des espaces de vente, des ateliers de fabrication des produits artisanaux, une galerie pour exposition, un espace public et des cafétérias, sera édifée au cœur de la ville d'Aïn El Turck, sur une superficie de 6.000 mètres carrés, a souligné le même responsable. L'objectif de cette structure, qui sera édifée en R+1, est de promouvoir les produits de l'artisanat au niveau local, sauvegarder les métiers de l'artisanat en voie de disparition, faire valoir le savoir-faire des artisans locaux et surtout créer un point stratégique intégré dans le circuit du tourisme au niveau de la wilaya d'Oran envers les nationaux et les étrangers, a expliqué la même source. Quelque 8.000 artisans dont 1.600 exerçant dans la céramique, la bijouterie traditionnelle (argent), le cuivre, le cuir, la dinanderie et l'habit traditionnel sont inscrits au niveau de la wilaya, selon la même source. Les biens et services représentent respectivement 35% et 45%, a-t-on indiqué.

INVESTITURE DE LA PRÉSIDENTE BRÉSILIENNE

Bensalah au Brésil



Le président du Conseil de la Nation, M. Abdelkader Bensalah, a remis samedi dernier un message de félicitations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à la nouvelle présidente de la République fédérale du Brésil, Mme Dilma Rousseff, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. M. Bensalah, a ajouté le communiqué, a remis le message lors des entretiens qu'il a eus avec Mme Rousseff, en marge de la cérémonie d'investiture de la présidente brésilienne à laquelle il a pris part en sa qualité de représentant personnel du président de la République. Le président du Conseil de la Nation a rencontré également le président sortant M. Luis Inacio Lula Da Silva et lui a transmis les salutations du Président Bouteflika.